

Envoyé en préfecture le 27/12/2023
Reçu en préfecture le 27/12/2023
Publié le
ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Communauté de communes Cœur de Savoie

EDITO



Béatrice SANTSIS

Présidente de la Communauté
de communes Cœur de Savoie

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter le bilan annuel de la Communauté de communes et du CIAS Cœur de Savoie.

Vous pourrez, une fois de plus, découvrir et apprécier l'étendue des compétences et des actions menées par la collectivité pour répondre aux besoins quotidiens de tous les usagers du territoire.

La collectivité a poursuivi, en 2022, la trajectoire enclenchée, depuis de nombreuses années, en matière de transition écologique. Comme vous pourrez le découvrir tout au long de la lecture de ce rapport, les élus et les services de Cœur de Savoie ont mené à bien un certain nombre d'actions afin d'atteindre les objectifs ambitieux fixés dans ce domaine par notre Plan Climat Air Énergie Territorial.

L'année 2022 a aussi vu un grand nombre de projets se concrétiser sur le territoire : construction d'une aire de covoiturage avec ombrières photovoltaïques sur la commune de La Chavanne, mis en service du nouveau casernement de gendarmerie sur la commune de Montmélian, extension du Parc d'activités Alp'Arc, mise en service d'une ligne de covoiturage sur le secteur de Valgelon-La Rochette, ouverture de nouveaux locaux pour le multi-accueil «La Petite étoile» sur le Parc d'activités Alpespace...

Ce bilan annuel illustre parfaitement l'engagement des élus, communautaires et communaux, de Cœur de Savoie ainsi que de tous les agents de la collectivité au service des usagers et du territoire, et je souhaite les en remercier.

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le



ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

Berser
Levraut

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



UN TERRITOIRE AU SERVICE DE SES HABITANTS



Petite enfance
Parentalité



Enfance - jeunesse



Personnes âgées
CIAS



Ludothèque



Information
jeunesse



Sport, culture

Signature de la Convention Territoriale Globale

Une Convention Territoriale Globale a été signée le jeudi 24 mars 2022 entre la Communauté de communes Cœur de Savoie, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les communes de Montmélian, Cruet, Fréterive, Porte de Savoie, Saint Pierre d'Albigny et le SIEGC (Syndicat intercommunal des écoles du Gelon et du Coisin). D'une durée de quatre ans, cette convention permet de formaliser un projet social de territoire dans une logique de parcours de vie, du petit enfant à la personne âgée.

Petite enfance et parentalité

Évolution des Relais Petite Enfance (RPE)

Les anciens Relais Assistantes Maternelles ont évolué pour devenir les Relais Petite Enfance. Au nombre de 5 sur notre territoire, ils sont la porte d'entrée unique pour toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur jeune enfant. Les RPE proposent un accompagnement global aux familles. Ils s'organisent par secteur géographique et renseignent sur les modes d'accueil collectifs et individuels.

En parallèle de cette mission de guichet unique, les missions d'accompagnement et de professionnalisation des assistantes maternelles se poursuivent. Chaque semaine des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis chez les assistantes sont notamment organisés.

Résidence artistique, pomme de reinette - Valgelon-La Rochette

Un projet de résidence artistique a démarré à l'automne 2022, au sein du multi-accueil Pomme de Reinette, situé à Valgelon-La Rochette. Cet appel à projet artistique, soutenu financièrement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Département de la Savoie, a permis à la compagnie Oleïa de construire un programme d'ateliers artistiques à destination des enfants, des professionnelles et des parents. Ce projet a également bénéficié au multi-accueil Pomme d'Api, de la Croix de la Rochette, ainsi qu'au Relais Petite Enfance de Valgelon-La Rochette. Le projet se poursuivra jusqu'à l'été 2023.

Quelques chiffres

GESTION DIRECTE

Communauté de communes

- 5 multi-accueils (99 places)
- 245 enfants accueillis au sein des établissements d'accueil du jeune enfant - Dont 58 enfants accueillis à la halte-garderie (15 places)
- Rentrée de septembre 2022 : 49 nouveaux enfants accueillis
- 4 Relais Petite Enfance
- 255 assistantes maternelles agréées
- 2 Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)

GESTION ASSOCIATIVE

soutenue financièrement par la Communauté de communes

- 2 multi-accueils gérés par le Petit Poucet (40 places)
- 99 enfants accueillis par le Petit Poucet
- 2 Lieux d'Accueils Enfants Parents : 1 géré par la Partageraie et 1 géré par La Petite Maison
- 1 Relais Petite enfance géré par la Partageraie

Tout au long de l'année 2022, les 4 ALSH gérés en direct par la Communauté de communes Cœur de Savoie (Chamoux, La Rochette, Les Marches, Montmélian) ont continué à accueillir les enfants en reprenant progressivement leur fonctionnement normal malgré les différentes contraintes sanitaires liées à la crise encore en cours. Ainsi, le virus du COVID a, à la fois touché directement des enfants ou encore des personnels de l'encadrement, induisant leur éviction sur des périodes plus ou moins longues. Tout au long de l'année, nous avons donc dû faire face à de nombreuses absences d'enfants et de personnels.

A ceci, s'ajoute des réelles difficultés dans le recrutement des équipes d'animation mais également des personnels de service chargés de la cuisine et de l'entretien des locaux. En mutualisant parfois les équipes des différents centres gérés par la Communauté de communes la collectivité a pu palier en partie ces difficultés.

Ces différents éléments ont parfois contraint la collectivité à adapter sa capacité d'accueil, tout en assurant l'accueil du plus grand nombre dans les meilleures conditions pour répondre au plus près aux besoins des familles.

Les activités et projets :

Que ce soit durant les vacances scolaires ou encore les mercredis, les ALSH ont proposé aux enfants de 3 à 11 ans des activités variées (activités manuelles, sportives, culturelles, sorties...) toujours en lien avec des thématiques à la semaine.

Des projets spécifiques ont été mis en place.

Des séjours de 1 à 5 nuits en fonction de l'âge :

- Une première nuitée sous tente à Hauteville pour les enfants de 6 et 7 ans
- 3 jours d'activités nature, veillées et 2 nuits dans des yourtes au Pontet pour les enfants de 8 et 9 ans
- 1 nuitée « Koh-Lanta » pour 10 et 11 ans du centre de Chamoux
- 1 séjour de 4 nuits à St-Sorlin d'Arves avec de nombreuses activités de montagne pour les 10 et 11 ans des centres de Montmélian et Les Marches

Mise en place d'un cycle de découverte du rugby sur tous les centres en lien avec le Club de Montmélian.

Quelques chiffres

GESTION DIRECTE

Communauté de communes

Périodes d'ouverture :

- Mercredis en période scolaire et périodes de vacances scolaires sauf Noël : Les 4 ALSH
- Vacances de Noël : ALSH de Montmélian ouvert à l'ensemble des habitants du territoire.

Capacités d'accueil sur les 4 sites :

- Mercredis : 310 places
- Vacances : 316 places

Nombre total d'enfants différents accueillis sur les 4 sites :

- Mercredis : 1 030 enfants
- Vacances : 1 355 enfants

Nombre total de familles différentes bénéficiant du service : 936

GESTION ASSOCIATIVE LA PARTAGERAIE*

soutenue financièrement par la Communauté de communes

- 1 accueil de loisirs enfance de 49 places pour les 3/11 ans : 337 enfants différents accueillis en 2022 les mercredis et les vacances

* secteur Saint-Pierre d'Albigny

Travail sur le renouvellement du CTJ

En lien avec le centre social de la Partageraie, un travail de bilan puis de rédaction des nouvelles fiches actions du nouveau Contrat Territorial Jeunesse 2023-2027 avec le département de la Savoie a eu lieu sur cette année 2022. Le travail s'est étendu également sur les fiches actions développement local proposées par La Partageraie et Bien Vivre en Val Gelon.

Budget participatif

Mis en place par la Communauté de communes, le Budget participatif jeunes (11-25 ans) a pour objectif de mettre en action les jeunes qui construisent le territoire de demain. Deux projets ont été retenus pour cette première édition et sont présentés dans la rubrique «Transition énergétique»

Animaterre

Dans le cadre du dispositif «Animaterre» porté par Pays Savoie Solidaire et le Département de la Savoie, et dans lequel les espaces jeunes sont engagés via le Contrat Territorial Jeunesse, l'espace jeunes de Chamoux a accueilli un animateur sénégalais venu se former au métier d'animateur auprès des animateurs et des jeunes de notre territoire.

Clôture d' Innovlab

2022 marque la fin du programme de coopération transfrontalière Interreg ALCOTRA et son Plan Intégré Territorial (PITER) GRAIES Lab, organisé sur le territoire, pendant 3 ans, autour notamment de la thématique : l'innovation chez les jeunes et les entrepreneurs (InnovLab). Pour clôturer le programme Innovlab, 2 hackathons ont été organisés avec des classes des collèges de La Rochette et de Saint-Pierre d'Albigny sur les thématiques de la mobilité et de l'orientation.

Quelques chiffres

GESTION DIRECTE

Communauté de communes

- 550 jeunes différents accueillis sur nos 3 espaces Jeunes (42,5% de filles pour 57,5% de garçons)
- 3 directeurs et 4 animateurs permanents : 1 CDI, 2 Titulaires de la FPT, 4 CDD

GESTION ASSOCIATIVE

LA PARTAGERAIE*

soutenue financièrement par la Communauté de communes

- 1 espace jeune déclaré en accueil de loisirs pour les 11/17 ans : 144 jeunes différents accueillis
- 1 PIJ et point cyber : 433 passages en 2022 répartis sur 78 permanences sur l'année
- Chantier et projets jeunes : 8 jeunes accompagnés

* secteur Saint-Pierre d'Albigny

Information jeunesse

Formation BAFA organisée par la FOL en partenariat avec la Communauté de communes et la commune de Montmélian.

Ce partenariat permet aux habitants de Cœur de Savoie de bénéficier d'un tarif préférentiel.

- **Session Bafa Base au printemps 2022**

28 participants pour cette session, ce qui représente une hausse par rapport à 2021. La formation s'est déroulée à Montmélian en 1/2 pension.

- **Session Appro bafa « accueil et accompagnement de publics en situation de handicap » à l'automne 2022**

12 participants pour cette session. La formation s'est déroulée à Montmélian en 1/2 pension. Interventions du Carrousel handicap de la FOL et de la ludothèque de Cœur de Savoie - Choix du thème du handicap afin de mieux répondre aux problématiques et aux différents publics que les animateurs peuvent accueillir au sein des accueils de loisirs ou en séjours et ainsi être mieux formés.

Passeport Baby sitter

9 jeunes de 15 à 18 ans ont participé à cette formation pendant 2 jours à Coise. La session a été dispensée par les services Information jeunesse et petite enfance de Cœur de Savoie. Cette action permet de renforcer la confiance en soi, d'apprendre à mieux se connaître soi-même mais aussi d'acquérir des connaissances sur les jeunes enfants, la posture professionnelle avec les parents...

Chantiers jeunes

Durant l'été 2022, 34 jeunes de 15 communes différentes du territoire ont été embauchés par la Communauté de communes. Tous les jeunes ayant déposé une candidature avant le 30 avril ont pu être embauchés.

Partenariat avec 5 communes de Cœur de Savoie : Montmélian, Sainte Hélène du Lac, Valgelon La Rochette, La Table et Myans. 2 communes n'ont pu accueillir de chantier faute de candidats sur leur secteur. Et l'OPAC, partenaire historique de ce dispositif qui a offert 2 possibilités de chantiers sur le territoire (Montmelian et Saint-Pierre d'Albigny).

Quelques chiffres

- **25 jeunes ou parents renseignés sur le Bafa**
- **28 jeunes ou parents renseignés sur les jobs d'été, les chantiers jeunes**
- **19 jeunes accompagnés pour la rédaction de leur CV ou de leur lettre de motivation**
- **2 projets jeunes pour lutter contre le changement climatique, aidés et financés dans le cadre du budget participatif jeunes.**

Information jeunesse

Forum emploi des jeunes / jobs d'été à Montmélian et orientation

Une formule nouvelle en 2022, avec un volet orientation en plus des propositions de jobs : le matin un accès réservé uniquement aux élèves du collège de Montmélian (3ème segpa et prépa pro) ainsi qu'aux jeunes du CEJ (Contrat d'Engagement Jeunes) accompagnés par Pôle emploi et la Mission locale.

45 personnes ont été accueillies sur le forum de l'après-midi.

17 recruteurs étaient présents sur place, répartis sur 9 stands (une conseillère en image/relooking, métiers /EPA, Pôle emploi Mission Locale Jeunes et Uniscités)

Une forte mobilisation des recruteurs locaux. En revanche une participation bien moins importante des jeunes. Et une forte proportion de mineurs.

Aujourd'hui, ce type d'action rencontre des difficultés à faire venir son public. Il permet tout de même aux acteurs impliqués, de faire vivre le réseau sur le territoire et de maintenir des liens entre-eux.

Actions avec les collèges

- **Innovlab** : Le dispositif «Les Mini S» a été organisé dans les collèges du territoire. Sur 1 journée, les élèves sont placés «en mode action», par petit groupe et sont invités à réfléchir sur une problématique et à proposer des solutions. Les jeunes sont accompagnés par des professionnels du territoire, et doivent à la fin présenter leur idée devant un jury. Cette action a été animée par Entreprendre pour Apprendre
- **Hackathon mobilité** organisé au collège de Valgelon la Rochette pour une classe de 5^{ème}. Les élèves étaient invités à imaginer un projet (produit ou un service) écologique et innovant pour faciliter leurs déplacements vers les villes du territoire.
- **Hackathon orientation** organisé au collège de Saint-Pierre d'Albigny pour une classe de 5^{ème}. Les élèves étaient invités à imaginer l'accompagnement idéal pour trouver sa voie et à proposer un produit ou service innovant qui aiderait les jeunes à trouver leur voie professionnelle.
- **Organisation d'un «Escape game» des métiers en partenariat avec la Partageraie** au collège de Saint-Pierre d'Albigny à destination des classes de 4^{ème}.
- **Atelier Fresque du climat** proposés aux éco délégués et personnels volontaires du collège de Saint-Pierre d'Albigny. Le but était de sensibiliser les jeunes et leur donner des perspectives et des solutions pour lutter contre le changement climatique. Cet atelier a été organisé en lien avec le service de la transition écologique. Grâce à cette action, les élèves ont pu réfléchir aux causes et aux conséquences du changement climatique, et ont pu proposer des solutions et d'actions à mettre en œuvre et ainsi lancer une dynamique collective au sein du collège.

Information jeunesse (suite)

Prévention des écrans

Le dispositif «Escape Game Screens» a été proposé dans les 3 collèges du territoire pour les élèves de 5^{ème}. Ainsi, plus de 700 élèves ont été sensibilisés sur leurs usages des écrans : jeu vidéo, fakes news et algorithmes, et réseaux sociaux. L'objectif est d'aiguiser leur sens critique, de réfléchir notamment avant de publier ou «liker» des photos, publications et d'être conscient que leurs données peuvent servir à des fins commerciales... Pour le collège de Saint-Pierre d'Albigny cette action s'est déroulée dans le cadre de la semaine du bien vivre ensemble mi-novembre 2022.

Une exposition « Insupportable portable » (créée par Fréquence écoles) a été proposée à la médiathèque de Valgelon-La Rochette en partenariat avec France services Cœur de Savoie, au mois d'octobre 2022. L'objectif était de faire échanger les jeunes avec leurs parents sur leurs usages des écrans, du téléphone portable en particulier...

Prévention (addictions, santé mentale, prise de risque, sexualité...) tous les sujets qui peuvent concerner des 14/15 ans.

Co animation avec l'assistante sociale, du jeu le «Qu'en dit on ?» auprès des classes de 3ème du collège de Montmélian. 190 élèves ont participé à cette animation réalisée en demi-classe. Ce jeu permet aux jeunes de s'exprimer à l'oral, de formuler et argumenter leur point de vue, d'écouter les autres sans juger et de développer leurs compétences psychosociales.

Ludothèque

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le



ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE

Durant l'année 2022, la ludothèque a repris son fonctionnement normal suite à la crise sanitaire en mettant à nouveau en place l'ouverture au public permettant le prêt de jeux, ainsi que des animations, sur place, à destination des familles et des professionnels.

Les faits marquant de l'année 2022 :

- Dans l'attente de la livraison du ludo'bus, des permanences décentralisées au sein des bibliothèques de quatre communes du territoire ont été mises en place rendant accessibles au plus grand nombre les services de la ludothèque.
- Ces permanences connaissent un grand succès auprès des familles comme des partenaires ou structures diverses qui peuvent ainsi réserver des jeux et les récupérer plus facilement sans avoir besoin de se déplacer à Valgelon La Rochette.
- Depuis plusieurs années, le nombre de passages à la ludothèque et le nombre de prêts de jeux augmentent significativement justifiant un intérêt croissant de la part des familles du territoire.
- La ludothèque devient au fil du temps un réel outil pour les habitants, les structures petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées, les services périscolaires, les communes et différentes associations du territoire.
- Finalisation et suivi du projet du Ludo'bus avec le constructeur afin que celui-ci soit opérationnel dès le début de l'année 2023.

Mise en place d'animations à la ludothèque et sur le territoire Cœur de Savoie :

- Animation d'été sous les arbres devant la Ludothèque.
- Animation et soirées jeux à la ludothèque et dans plusieurs communes du territoire.
- Création d'une malle première pages - 8 structures du territoire qui ont emprunté la malle constituée d'une sélection de jeux en rapport avec l'album premières pages. Cette malle a été complémentaire de leurs animations.
- Partenariat avec le service déchets de la communauté de Communes pour la mise en place d'une « zone de gratuité » lors de la fête du jeu (les familles avaient la possibilité de donner des jeux dont elles n'avaient plus l'utilité et d'en prendre d'autres)
- Fête du jeu du 24 septembre 2022 à Valgelon La Rochette : Fréquentation 400 personnes.

Quelques chiffres

- **1460 adhérents actifs**
- **4352 jeux empruntés** (1912 en 2019, 1884 en 2020, 3801 en 2021)
- **2874 prêts à des particuliers**
- **3064 passages** sur l'année à la ludothèque (2421 en 2021)

Personnes âgées - CIAS

Animation

L'animatrice du CIAS a réalisé 80 visites à domicile et proposé des activités diverses (lecture du journal, jeux de société, coloriage zen...). Elle organise le lundi après-midi à Valgelon-La Rochette et le jeudi après-midi à Chamoux-sur-Gelon des animations gratuites à destination de toute personne âgée de 60 ans et plus. Les activités proposées sont variées : atelier mémoire, chants, peintures, jeux de société, activités manuelles et créatifs, cuisine, sorties au restaurant... Des rencontres intergénérationnelles sont programmées durant l'année avec les enfants du Centre de Loisirs à Chamoux-sur-Gelon.

Actions en faveur du personnel d'aide à domicile afin de revaloriser le métier

- Une nouvelle organisation est proposée aux agents volontaires : les agents travaillent une semaine de matin suivie d'une semaine d'après-midi.
- Mise en place de la prime de revalorisation de 49 points d'indice majoré (prime Ségur) et d'un surcroît de régime indemnitaire de 40 € bruts pour un équivalent temps plein.
- Augmentation du nombre de tickets restaurants pour chaque salarié.

Évaluation externe

Évaluation du service réalisé par un organisme extérieur qui a révélé une démarche de qualité faite par le CIAS dans l'accompagnement des bénéficiaires. Le CIAS est encouragé à poursuivre l'optimisation des modes d'organisation au regard de l'évolution de la pathologie et de la dépendance des usagers.

Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Obligation légale pour les CCAS et CIAS, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un outil d'aide à la décision, permettant aux élus et partenaires sociaux de mettre en place une politique sociale adaptée aux besoins de la population. Pour cela il a été créé un groupement de commandes pour la passation d'un marché commun avec les CCAS de Montmélian et Valgelon-La Rochette qui ont souhaité s'associer à ce projet. Le CIAS Cœur de Savoie est coordonnateur du groupement. Cette ABS sera réalisée durant l'année 2023.

Quelques chiffres

- 52 aides à domiciles
- 280 personnes ont bénéficié du service d'aide à domicile
- 13326 repas livrés sur le secteur de Chamoux-sur-Gelon et de Valgelon-La Rochette
- 88 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile sur les deux mêmes secteurs
- 349 colis de Noël distribués sur le secteur de Chamoux-sur-Gelon

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Communauté de communes propose des spectacles et des projections pour les habitants du territoire.

Malraux Nomade

Un spectacle de danse drôle et décalé a été organisé sur la commune de Valgelon-La Rochette : « Graces ». Ce spectacle a affiché complet pour sa représentation en Cœur de Savoie avec plus de 100 spectateurs.

11 cinés sous les étoiles se sont déroulés sur le territoire au cours de l'été 2022. Les séances sont co-financées par les communes qui accueillent la projection.

Une des quatre projections organisées par la Partageraie est subventionnée par la Communauté de communes.

Spectacles en itinérance, décentralisés

Spectacle sur l'eau au lac de Détrier : La Compagnie du Piano du Lac a proposé 3 représentations au mois de juillet. Un beau succès pour cette seconde édition des spectacles sur l'eau avec 1013 spectateurs au total.

La tournée des refuges. Une première en Cœur de Savoie ! Le principe : des musiciens font la tournée des refuges en montagne et proposent des concerts au gré de leurs déplacements. Ils se sont arrêtés au village Yayla, sur la commune du Pontet le 10 juillet 2022. Au programme : Un concert de musiques très éclectiques, aux influences musicales diverses : du jazz, de la musique italienne, tzigane, moldave, russe, roumaine, et de nouvelles compositions ! 47 spectateurs ont assisté à ce moment hors du temps convivial. En partenariat avec Yayla, et la MNH.

Soirée projection du film « Bigger than us ». Projection organisée

le 06 octobre 2022, dans le cadre du Plan climat Cœur de Savoie et Sun4all. Une action transversale menée par entre les services culture et transition énergétique de Cœur de Savoie. La projection était suivie d'un débat avec l'association Arcade. Une quarantaine de personnes sont venues à Chamoux pour découvrir un film qui est, depuis, rentré dans la programmation mensuelle itinérante de la commune avec Cinébus.

Soirée concert « 1 franc suisse ». Un concert de chanson française organisé le 13 octobre 2022 sur la commune de Porte de Savoie- Francin. «1 franc suisse» est un duo franco-suisse qui dépoussière la chanson française : Yves Moulin (le côté pile) et Yann Fiard (le côté face), ça swingue sur des textes qui parlent à tous, pour de l'émotion et de la bonne humeur !

Concert gratuit organisé avec la participation de la cuvée des Aulps, brasseur local de la commune.



Équipements sportifs

La Communauté de communes Coeur de Savoie gère 3 équipements sportifs sur le territoire :

- Le gymnase à Montmélian
- La Halle de gymnastique à Montmélian
- La salle polyvalente à Bourgneuf

Le gymnase et la halle de gymnastique à Montmélian sont mis à disposition gratuitement et en priorité du Collège Pierre et Marie Curie à Montmélian.

L'ensemble des classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}, soit 829 collégiens au total, réparties sur différents cycles, ainsi que les sections UNSS utilisent ces 2 équipements. 5 associations utilisent le gymnase et 5 associations la halle de gymnastique.

La Salle polyvalente à Bourgneuf est mise à disposition gratuitement aux écoles du SIEGC. Le collège de Saint-Pierre d'Albigny, via son UNSS, utilise également cet équipement, au même titre que le RPE de Chamoux et la Rochette. Bien Vivre en Val Gelon et 10 autres associations utilisent les différents espaces de la salle polyvalente.

Halle de gymnastique

Structure artificielle d'escalade :

Suite à un travail d'échanges et de concertation avec les professeurs de sport du collège, ainsi que le Club Alpin Français, un projet d'extension du mur d'escalade a été établi et réalisé du 01/12/2021 au 25/02/2022. Ce projet d'extension permet l'agrandissement du mur actuel en largeur et en hauteur, proposant ainsi des voies supplémentaires, et des tracés plus variés et adaptés aux différents niveaux des pratiquants. Le remodelage de la partie centrale du mur propose de nouveaux reliefs. Travaux réalisés par la société Pyramide.

Salle de gymnastique :

Malgré l'entretien de la structure et le renouvellement régulier de certains éléments, après 15 ans d'utilisation intensive, la moquette de recouvrement du praticable ainsi que la fosse de réception ont dû être changées.

- Coût total des travaux des 2 infrastructures : 73 437 € TTC
Dont 51 102 € pour l'extension du mur d'escalade
Dont 22 335€ pour le remplacement de la moquette du praticable, kits anti rotations et de la fosse.
Subvention obtenue : 9 000€ d'aide financière du Département au titre de l'Aide aux équipements sportifs en lien avec les collèges.
- Mise aux normes de fixations agréées et achat de tapis (2023) : 14 036 € TTC

Gymnase Intercommunal (voir page «Bâtiments»)

Le Gymnase Intercommunal accueille principalement des scolaires et des associations sportives. Il était nécessaire de finaliser la mise aux normes d'accessibilité du bâtiment et d'améliorer sa performance énergétique pour le rendre compatible avec les exigences du décret tertiaire.

Un maître d'œuvre, le cabinet Monteil Architecte, a été chargé d'étudier les possibilités de rénovation pour répondre à ces besoins.

Une première phase de travaux s'est déroulée en 2021. Les travaux réalisés en 2022 ont permis de remettre cet équipement aux normes et d'en réduire significativement, dès le premier hiver d'utilisation, les consommations en matière d'énergie.

Salle polyvalente

Poursuite et achèvement de la restructuration de la salle polyvalente à Bourgneuf démarrée en 2021. Voir page «Bâtiments»

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



UN TERRITOIRE EN TRANSITION



Transition
énergétique



Habitat



Mobilité



Agriculture
Alimentation



Déchets

Transition énergétique

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



La jeunesse agit pour le climat

Mettre en action ceux qui construisent le territoire de demain : tel était l'objectif du budget participatif jeunes mis en place par la Communauté de communes.

Pour sa première édition, deux projets ont été retenus grâce au vote de 165 habitants.

Le projet Graffiti a réuni 4 jeunes de la commune de La Chapelle Blanche qui ont peint, sur l'un des murs de l'école grâce aux conseils avertis d'un graffeur professionnel, une fresque alertant sur l'urgence climatique et « parce que chaque geste compte ». Ils ont par ailleurs imprimé ce message sur des tee-shirts.

La Communauté de communes a soutenu ce projet à hauteur de 1600 € (coût global de 2100 € : graffeur et peinture). La commune a contribué à hauteur de 500 €.

Le projet sur l'extinction de l'éclairage public a été imaginé par Paul Navarro – 16 ans – habitant de la commune d'Apremont. Conscient que l'éclairage public émet du Co2, responsable du réchauffement climatique et néfaste à notre santé, Paul milite pour l'extinction de l'éclairage public sur tout le territoire Cœur de Savoie. Il souhaite aller à la rencontre des maires de Cœur de Savoie pour les convaincre que le choix d'éteindre l'éclairage public est le bon. Pour Paul, ce projet c'est « respecter mon devoir de citoyen à petite échelle pour préserver l'environnement de tous et m'engager pour un monde meilleur ».

La Communauté de communes a accompagné Paul dans sa démarche en prenant en charge ses frais de déplacements jusqu'à 500 €.

Quelques chiffres

- **-10 % c'est l'évolution des émissions de GES** de l'ensemble de Cœur de Savoie entre 1990 et 2020
- **+28 % c'est le taux de production d'énergie renouvelable** en Cœur de Savoie par rapport à la consommation du territoire en 2020
- **269 élèves de primaire** ont été sensibilisés à la transition énergétique en 2022
- **17 / 20 : c'est l'évaluation de l'avancement du Plan Climat Air Energie Territorial** selon le conseil de la collectivité
- **288 000 € c'est la facture énergétique** de la Communauté de communes en 2021
- **27 000 € c'est la recette** liée à la production photovoltaïque sur nos bâtiments.
- **X9 c'est l'augmentation de puissance** installée en photovoltaïque sur le patrimoine de la collectivité en 2022 avec la mise en service de l'ombrière de l'aire de co-voiturage de la Chavanne et de l'installation sur la gendarmerie de Montmélian. Les 7 installations en service produisent 30 % de la consommation électrique de la collectivité
- **70 : c'est le nombre de projets d'installation d'énergie renouvelable** d'envergure recensés dans le cadre du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables
- **22 : c'est le nombre de bâtiments publics** ayant fait l'objet d'un audit énergétique en 2022 sur Cœur de Savoie

Transition énergétique

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



Des bâtiments et des parkings communautaires qui produisent de l'énergie

Afin de suivre une trajectoire conforme aux engagements climatiques de la France, le Plan Climat Air Energie Territorial de Cœur de Savoie prévoit de multiplier par 4 la production photovoltaïque sur les bâtiments publics en 2025 par rapport à 2019.

Plusieurs actions portées par la Communauté de communes visent à accompagner ce développement. Par exemple :

- Pour les particuliers : le cadastre solaire accessible depuis le site internet www.coeurdesavoie.fr permet, à chaque habitant, de connaître le potentiel solaire de sa toiture.
- Pour les entreprises et les communes : la Communauté de communes propose, en lien avec ses partenaires, des accompagnements à la mise en œuvre de projets solaires.

Cœur de Savoie souhaite montrer l'exemple en agissant sur son patrimoine : gymnases, bâtiments économiques, stations d'épuration, parkings....

Une étude effectuée en 2021 a permis d'étudier la possibilité d'équiper 14 sites communautaires. Après un premier filtre technique ayant notamment permis d'évaluer le potentiel solaire, la capacité structurelle des infrastructures à supporter la surcharge des panneaux photovoltaïque, les élus de la Communauté de communes ont choisi d'équiper 8 sites pour un total de 815 kWc soit une multiplication par 16 de la puissance photovoltaïque déjà installée en 2019 sur son patrimoine :

- aire de co-voiturage de la Chavanne avec une ombrière photovoltaïque de 500 kWc mise en service à l'été 2022.
- bâtiments à vocation économique (Atelier des Quais à Saint-Pierre d'Albigny, la Pyramide à Alpespace, l'atelier relais du

Héron à la Croix de la Rochette)

- bâtiments de la petite enfance (multi-accueil le Petit Poucet à Montmélian)
- infrastructures d'assainissement (station d'épuration à Francin - Porte de Savoie)
- parking (sur le site d'Alpespace)
- L'équipement photovoltaïque de la toiture de la crèche Pomme de Reinette à Valgelon-la Rochette a été confié à la centrale villageoise Le Solaret dans le cadre de son développement.

L'ensemble de ces installations représentera 75 % de la consommation électrique des infrastructures communautaires.

Elles permettront de dégager des marges de manœuvre financières pour la collectivité grâce à la revente de l'électricité produite et ainsi de poursuivre son action en matière de transition énergétique.



Aire de covoiturage avec ombrières photovoltaïques à La Chavanne

Transition énergétique

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



Cœur de Savoie joue le jeu de la sobriété énergétique

Face à la crise énergétique traversée depuis 2021, la sobriété énergétique est incontournable.

L'objectif est de réduire les consommations d'énergie par des changements de comportements, de modes de vie et d'organisation collective.

Comme chacun d'entre nous, la collectivité est impactée par cette crise : sans action de réduction de la consommation, **la facture énergétique de la Communauté de communes passerait de 288 000 € en 2021 à 610 000 € en 2024.**

Engagée dans de nombreuses actions visant une gestion exigeante et exemplaire de son patrimoine, suivi énergétique et programme de rénovation de plusieurs bâtiments, audits énergétiques effectués sur les bâtiments les plus consommateurs...), les élus de Cœur de Savoie ont conscience que cela ne sera pas suffisant. C'est pourquoi, face à cette crise énergétique, ils ont souhaité lancer, en 2022, un plan « sobriété bâtiments ».

Parmi les actions, ce plan prévoyait une réduction de la température en période d'inoccupation et le réglage au plus juste des températures. En période d'occupation des bâtiments, les températures sont maintenues :

- à 19 °C dans les bureaux,
- à 16°C dans les bâtiments sportifs
- à 22°C dans les lieux d'accueil enfance et petite-enfance (crèches, accueils de loisirs...)

Des affiches ont été mises en place dans les bâtiments les plus consommateurs pour sensibiliser les différents usagers.

Crise énergétique : la toiture pour se mettre à l'abri

Si la fonction première d'une toiture est de mettre à l'abri des intempéries, elle peut également servir à valoriser l'énergie solaire.

Le cadastre solaire de Cœur de Savoie permet de simuler en quelques clics la capacité d'une toiture à pouvoir produire de l'énergie solaire, qui pourra être transformée en électricité (par des panneaux photovoltaïques) ou en chaleur (par des panneaux thermiques). Le cadastre solaire prend en compte les effets d'ombres portées (immeubles, arbres, cheminées ...), ainsi que l'orientation et l'inclinaison des toitures. Les propriétaires peuvent ainsi identifier, grâce à un simple code couleur, si leur toiture est propice à l'installation de panneaux solaires et quel serait l'équilibre économique d'une opération sur leur toiture.

En 2022, plusieurs évolutions ont été intégrées : mise à jour des prix des installations et des tarifs d'achats d'électricité, calcul des coûts de raccordement au réseau d'électricité... 1 715 utilisateurs de Cœur de Savoie l'ont consulté en 2022.

Transition énergétique

Le label Territoire Engagé pour la Transition écologique

Qu'est-ce que c'est Le label Territoire Engagé pour la transition écologique ?

Le label Territoire Engagé pour la transition écologique (anciennement Cit'ergie) est un label européen qui permet d'évaluer les politiques énergétiques des collectivités territoriales. Il est décliné à l'échelle nationale.

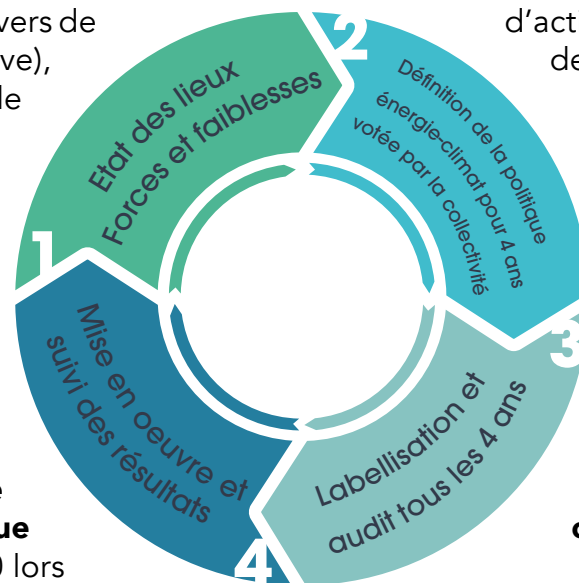
Avec l'aide d'un audit extérieur, **les collectivités peuvent**

évaluer l'impact de leurs actions en matière de performance énergétique, d'économie d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de production d'énergie renouvelable ... et les faire évoluer pour plus d'efficacité.

Comment ça se décline en Cœur de Savoie ?

En 2019, forte de 4 années d'expérience dans le domaine de la transition énergétique, notamment au travers de la démarche TEPOS (Territoire à énergie positive), et encouragée par l'expérience de la Ville de Montmélian déjà labellisée depuis plus de 10 ans, la Communauté de communes a souhaité entrer dans cette démarche d'amélioration continue des actions climat-air-énergie mises en œuvre au quotidien.

A l'issue de l'audit, la Communauté de communes Cœur de Savoie a obtenu un score de 45 %, ce qui signifie que 45% des actions préconisées par le label sont réalisées. Grâce à ce score, **Cœur de Savoie a obtenu le label Territoire Engagé Transition Écologique 2 étoiles**, qui lui a été remis le 30 janvier 2020 lors des Assises de l'énergie à Bordeaux.



La Communauté de communes a défini un programme d'actions précis pour la période 2019-2022 : suivi des dépenses énergétiques de ses bâtiments et réalisation de travaux d'amélioration de leur performance énergétique, développement de l'offre de mobilité alternative, poursuite de l'accompagnement des particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique, promotion d'une alimentation durable et de proximité, réduction des déchets...

L'année 2022 marque la fin d'un cycle avec un avancement du plan d'action salué par chacun. **Les élus ont souhaité s'engager dans un nouveau cycle de 4 ans espérant obtenir une étoile supplémentaire.**

La rénovation énergétique de l'habitat

Informer et animer

L'organisation prévue dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique Départementale (PTRE73) et du Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) s'est poursuivie en 2022 :

Pour toute question concernant un projet de rénovation énergétique, les habitants de Cœur de Savoie sont orientés vers le service France Rénov', animé par l'ASDER (Association Savoyarde de Développement des Énergies Renouvelables), pour un premier accueil et une première information téléphonique. Ils peuvent ensuite approfondir leur projet lors de l'une des 3 permanences mensuelles proposées en Cœur de Savoie : à Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny et Valgelon-La Rochette. En 2022, 33 permanences se sont tenues pour 166 ménages renseignés et conseillés.

Parallèlement, le service J'éco Rénove organise et anime des actions d'information en direction du grand public et des artisans du territoire. En 2022 :

2 matinées rénovation ont pu être organisées en Juin à Montmélian et en octobre à Châteauneuf : réunissant les conseillers de Cœur de Savoie, l'ASDER, l'ADIL et SOLIHA pour Châteauneuf ainsi que 8 à 10 artisans participants, elles ont permis d'accueillir et d'informer respectivement 25 et 54 porteurs de projets.

3 conférences grand public ont été préparées et animées :

- 1 conférence « Les étapes de la rénovation performante », le 6 mai 2022 aux Mollettes. 21 personnes y ont assisté avec beaucoup d'intérêt.
- 2 conférences « Enjeux de la rénovation énergétique et parcours de service proposé aux habitants » en juin à Chamousset et Valgelon-La Rochette auprès des adhérents du Crédit Agricole. Elles ont respectivement attiré environ 35 et 45 personnes.

1 webinaire et le prêt de la mallette thermographique : En 2022, le service s'est doté d'une mallette thermographique contenant différents appareils de mesures : caméra thermique, wattmètre, débitmètre et enregistreur de température et d'humidité.

Depuis le début de la période hivernale 2022 (il faut qu'il fasse suffisamment froid pour que la caméra puisse être utilisée) J'éco rénove propose aux habitants de Cœur de Savoie

Quelques chiffres

- **704 usagers renseignés** (service FRANCE RENOV' – ASDER pour Cœur de Savoie) – 1000 demandes -
- **166 rendez-vous de conseil à la rénovation énergétique** (service France RENOV' - ASDER pour Cœur de Savoie)
- **15 accompagnements à la rénovation ambitieuse**
- **105 dossiers de demandes de subventions** déposés auprès du service J'éco Rénove en Cœur de Savoie
- **1 300 000 euros de travaux de rénovation énergétique** prévus par les habitants
- **148 logements privés financés**
- **128 870 euros de subvention** apportés par Cœur de Savoie à des particuliers pour l'aide à la rénovation des logements

La rénovation énergétique de l'habitat (suite)

le prêt gracieux de cette mallette. Préalablement, il leur a été demandé de suivre le webinar d'initiation réalisé par l'ASDER pour Cœur de Savoie le 28 novembre 2022 : 71 personnes s'y étaient inscrites. Il est aujourd'hui re-visionnable sur le site de Cœur de Savoie. En fin d'année, 7 personnes ont bénéficié de ce prêt et s'en sont montrées très satisfaites. Elles ont pu ensuite bénéficier de rendez-vous d'analyse des clichés réalisés par l'ASDER. Le prêt de la caméra thermique s'avère être un outil de sensibilisation appréciable qui permet aux agents du service d'échanger avec les habitants sur leurs projets et de les orienter au mieux vers des solutions ambitieuses de rénovation.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

Parallèlement aux actions d'animation, le service J'éco Rénove en Cœur de Savoie réalise l'instruction des dossiers de demandes d'aides et l'accompagnement des projets de rénovation ambitieux. Après une année 2021 en très forte croissance, les demandes d'aides financières à la Communauté de communes pour les projets de rénovation énergétique ont ralenti (105 demandes en 2022 contre 175 en 2021). Ce phénomène peut être attribué à l'augmentation importante du coût des matériaux pour les travaux et également à la révision du règlement des aides en mars 2022. Celui-ci exclut désormais les demandeurs aux revenus des tranches supérieures. Cette modification a permis de contenir le budget alloué en 2022.

La proposition d'accompagnement de J'éco rénove en Cœur de Savoie s'adresse aux ménages aux revenus intermédiaires et élevés qui ont des projets de rénovation ambitieux (au moins 2 postes de

travaux pour 35% de gain énergétique) ; les ménages aux revenus modestes et très modestes étant accompagnés par SOLIHA dans le cadre de l'OPAH. Cet accompagnement comprend une visite à domicile suivi d'un diagnostic et de préconisations assorties d'une ou 2 propositions de plan de travaux et de financement. En 2022, 15 accompagnements à la rénovation ambitieuse ont pu être effectués par J'éco-rénove en Cœur de Savoie.

J'éco rénove accompagne également le montage des dossiers d'aides complexes réalisés auprès des ménages réalisant des rénovations complètes et performantes dans le cadre du dispositif DOREMI : 2 rénovations terminées en 2022 et 3 nouveaux projets en cours de définition.

2022 a été une année de travail consacrée aux liens et aux articulations avec nos partenaires pour une mise en place structurée et efficace de l'OPAH Cœur de Savoie.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Démarrage de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat

Traiter la dégradation et le mal logement, accueillir des familles, adapter le territoire aux nouvelles demandes et envies : telles sont les ambitions de l'OPAH Cœur de Savoie.

Pour cela, un programme ambitieux de 670 projets d'amélioration de logements sur 5 ans a été déterminé autour de 4 thématiques centrales :

- la rénovation énergétique des maisons individuelles et des copropriétés : 500 logements
- l'adaptation et l'autonomie des personnes âgées et handicapées : 70 logements
- la résorption de l'habitat indigne et très dégradé : 55 logements
- L'amélioration du cadre de vie : 45 logements (+ 60 façades)

Le 1er décembre 2022, les 6 partenaires de l'OPAH (Communauté de communes, Etat, ANAH, Département, Action Logement et Procivis) se sont engagés en faveur de ce programme par la signature d'une convention fixant les objectifs et les financements de l'opération. La plateforme ANAH permettant d'orienter et d'enregistrer les demandes a été activée mi-décembre permettant le dépôt des 1ères demandes d'aides finalisées par SOLIHA.

Préalablement, la Communauté de communes avait recruté son opérateur et retenu les associations SOLIHA et ASDER dans le cadre d'une procédure de marché public (septembre 2022). Leurs premières interventions (communication, permanences) ont été réalisées mi-octobre ainsi que l'accompagnement des premiers dossiers. 4 permanences mensuelles de SOLIHA ont été mises en place sur Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny, Valgelon-La Rochette et Chamoux sur Gelon, complétant les 3 permanences de l'ASDER déjà existantes sur le territoire dans le cadre du SPPEH 73 (Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat de la Savoie).

Les 4 thématiques du programme OPAH se déclinent en aides financières pour les particuliers définies par le « Règlement d'attribution des aides apportées par la Communauté de Communes et les Communes Volontaires », voté le 31 mars 2022. Au 31 décembre, 4 communes y avaient adhéré dans la cadre de la proposition de guichet Cœur de Savoie (Porte de Savoie, Villard d'Héry, Châteauneuf et Sainte-Hélène du Lac).

Quelques chiffres

- **5 ans de programmation : 2022-2027**
- **700 000 € HT d'ingénierie financés** à environ 35 % (ANAH et Département)
- **2 840 000 € d'aides aux travaux** prévus par l'ANAH
- **907 000 € d'aides aux travaux** prévus par la Communauté de communes
- **670 projets d'amélioration de logements financés**
- **Dont 290 projets de travaux d'amélioration de logements ANAH** (projets ambitieux de propriétaires modestes et très modestes)

Sun4All

Le soleil pour tous

Sun4all est un programme européen dans lequel s'est engagée la Communauté de communes Cœur de Savoie depuis fin 2021 aux côtés de l'INES-PFE partenaire technique sur le programme.

Sun4All est un projet du programme d'innovation "Horizon 2020" de l'Union Européenne. Son objectif est de faire bénéficier de l'énergie solaire photovoltaïque les ménages en précarité énergétique qui n'ont habituellement pas la capacité d'investir ou d'installer des panneaux photovoltaïques sur leur toit. L'objectif est que les ménages modestes soient impliqués dans la transition énergétique.

Accompagnée par le pôle formation et expertise de l'Institut National de l'Energie Solaire (INES-PFE), la Communauté de Communes Cœur de Savoie a été retenue aux côtés des villes européennes de Rome (Italie), Barcelone (Espagne) et Almada (Portugal) afin d'expérimenter ce programme. En tant que territoire lauréat du projet Européen Sun4All, Cœur de Savoie développe sur son territoire le dispositif opérationnel défini en novembre 2022 à l'intention des habitants de Cœur de Savoie en situation de précarité énergétique.

Les élus de Cœur de Savoie ont choisi de réinvestir les revenus des installations photovoltaïques dont la Communauté de Communes est propriétaire en faveur d'actions destinées à lutter contre la précarité énergétique. Concrètement Sun4All apporte :

- Un complément d'aide à la rénovation de 400€ à 600€ pour les ménages modestes et très modestes engageant des travaux.
- Une aide financière au paiement des factures d'énergie et une visite technique à domicile pour les plus modestes.

Entre Octobre 2022 et Septembre 2024, 100 ménages de Cœur de Savoie sont invités à rejoindre le projet. L'objectif sera ensuite d'analyser cette expérimentation, avant de l'adapter et de la répliquer sur d'autres territoires français et européens.

Ce programme s'appuie également sur les programmes d'actions existants en Cœur de Savoie concernant la rénovation énergétique et l'accompagnement social (J'écorénov', OPAH, CIAS, Association d'animation, Associations d'insertions...).

Programme d'animations

Projection-Débat

Cette projection a été co-organisée, le 06 octobre 2022, avec l'association Cinébus et l'association ARCADE en charge de la coopération décentralisée des villes d'Isère et de Savoie avec le Mali. Le film projeté, BIGGER THAN US est un long métrage documentaire qui suit les jeunes d'une génération qui lutte pour les droits humains, le climat, la liberté d'expression, la justice sociale, l'accès à l'éducation ou l'alimentation. La projection a été suivie d'échanges et de témoignages du public. Une trentaine de personnes était présente pour assister à l'évènement.

Présentation publique du schéma des énergies renouvelables

Présentation organisée par le service développement durable et le service habitat du pôle transition énergétique et développement local. Cette soirée avait pour objectif d'aborder le potentiel des énergies renouvelables en Cœur de Savoie. L'évènement s'est déroulé à l'espace François Mitterrand à Montmélian et a regroupé 15 personnes venues pour s'informer sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire de Cœur de Savoie.

Sun4All (suite)

Publication d'une BD originale

La BD « Le dessin d'Emma », créée pour l'occasion, est distribuée aux bénéficiaires de Sun4All et plus largement sur le territoire de Cœur de Savoie. Le scénario volontairement positif se projette en 2065 dans un futur désirable et une société qui a réussi à s'adapter et à agir face aux défis du changement climatique. La BD a été créée par l'INES avec le soutien de la Communauté de communes de Cœur de Savoie.

Préparation du programme d'ateliers et d'animations dans le cadre de Sun4All.

Une dizaine d'ateliers a été organisée à partir d'octobre 2022 pour une réalisation sur l'année 2023 dans le cadre du programme. Le sujet des ateliers est la transition énergétique, avec un point d'honneur sur l'énergie solaire photovoltaïque, mais aussi sur les économies d'énergie, la consommation durable et la rénovation énergétique des bâtiments. Chaque atelier est organisé en partenariat avec une association locale engagée dans l'environnement, la solidarité, l'inclusion et la transition énergétique.

La mise en sécurité des bâtiments

Mise en sécurité des bâtiments dangereux

En 2022, le service habitat a été interpellé par les mairies pour 6 nouvelles situations d'habitat dangereux qui ont été suivies de 6 visites de sites (immeubles à usage d'habitation), de 2 arrêtés de mise en sécurité urgents et d'un arrêté de péril ordinaire.

Parmi les 21 situations prises en charge par la Communauté de communes depuis 2019, 8 font suite à des problématiques de succession (non réalisée, non aboutie, sans ayant droit, successeurs trop nombreux et éloignés...).

10 sites (dont 3 en 2022) ont été définitivement mis hors de danger, les autres sont en attente de l'intervention des propriétaires ou de travaux complémentaires suite à une première intervention d'urgence.

En 2022, la Communauté de communes est intervenue financièrement sur 5 dossiers (en travaux et/ou en frais d'expertise et de procédure) pour un montant total de 13 691 €.

Quelques chiffres

- **6 nouveaux bâtiments pris en charge** dans le cadre d'une procédure de mise en sécurité
- **3 bâtiments définitivement traités en 2022**
- **2 interventions en travaux d'office**
- **13 691 euros de travaux et frais de procédure**

Suivi du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

La Communauté de communes gère l'aire d'accueil située à Montmélian-Francin via un marché délégué à Saint-Nabor Services. 78 ménages y ont été accueillis en 2022 avec une moyenne de 45 personnes par mois sur le site.

Le projet de terrain de grand passage sur Cœur de Savoie, inscrit au schéma départemental, n'a pas pu aboutir en 2022. Plusieurs terrains nouveaux ont été visités en fin d'année et sont en cours d'étude. En 2022, le terrain d'Alpespace mis à disposition pour les grands voyageurs n'a pratiquement pas été utilisé faute d'engazonnement correct. De nombreux stationnements sauvages ont eu lieu sur différentes communes.

La Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) relative à l'habitat des gens du voyage sédentarisés et semi-sédentaires en situation précaire (terrains familiaux) mise en place de façon partenariale par le Département, Grand Chambéry, Grand Lac, Arlysère et Cœur de Savoie a débuté : l'enquête auprès des ménages (2 terrains /20 personnes concernés en Cœur de Savoie sur les communes de Porte de Savoie et Sainte-Hélène du lac) a été réalisée par le bureau d'étude recruté (CATHS + SASSON). La présentation des résultats de l'enquête complète est à venir courant 2023.

Mobilités actives

Schéma directeur cyclable

Suite à l'élaboration du schéma directeur cyclable en 2021, Cœur de Savoie s'est doté en décembre 2022 d'une compétence pour la réalisation d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire. Un plan d'actions a été défini pour l'année 2023 avec la définition des itinéraires cyclables d'intérêt communautaire. En parallèle un dispositif de financement des communes par Cœur de Savoie pour la réalisation d'aménagements cyclables a été mis en place.

Vélostation Cœur de Savoie

Le service public de location de vélos de Cœur de Savoie est ouvert 2 fois par semaine toute l'année, le mardi après-midi (16-18h) et le samedi (9-12h), sauf en janvier. Un temps dédié à l'entretien des vélos et aux tâches administratives a été mis en place durant la période estivale 2022 de 14h à 16h.

Nouveaux vélos

6 nouveaux vélos à assistance électrique (VAE) sont venus agrandir le parc de vélos de la Vélostation Cœur de Savoie.

Aide à l'achat de VAE

Afin d'accompagner les habitants pour changer leurs habitudes de déplacement, notamment dans leurs trajets du quotidien (travail, courses, démarches administratives,...), la Communauté de communes a mis en place une aide de 250 € pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique.

Permanences de la Vélostation dans divers événements du territoire

Lors de divers événements ponctuels sur le territoire, la Vélostation de Montmélian s'est délocalisée sur le territoire pour renseigner les habitants sur les offres de locations existantes, pour faire essayer des VAE et faire des contrôles techniques de vélos. A noter, la présence de la Vélostation aux médiathèques de Montmélian et Valgelon-La Rochette en juin, septembre et octobre 2022, au lac de Carouge et Saint André en juillet/août 2022, au marché de Valgelon-La Rochette et Porte de Savoie en juillet et septembre 2022, ainsi qu'au festival des Livres en Marches en septembre 2022.

Quelques chiffres

Nombre de journées de location à la Vélostation en 2022 : 3 952

Nombre de bénéficiaires à la Vélostation en 2022 : 221

Parc de vélos de la Vélostation :

- 52 VAE
- 5 vélos classiques
- 1 remorque enfants

En 2022, 160 aides à l'achat de VAE ont été distribuées pour un montant total de 40 000 €.

Mobilité

Achat d'arceaux à vélo

La Communauté de communes s'est dotée de 140 arceaux à vélo. L'objectif de cette action est d'équiper les infrastructures intercommunales et les communes du territoire en stationnement vélo sécurisé de courte et moyenne durée. 100 arceaux à vélos ont été distribués à 17 communes du territoire. En parallèle, un plan de stationnement vélo pour équiper les infrastructures intercommunales a été établi pour une mise en œuvre en 2023.

Mobilités partagées

Ligne de covoiturage onCovoit' en Cœur de Savoie

Première année de fonctionnement de la ligne de covoiturage « onCovoit' en Cœur de Savoie » entre les communes de Valgelon-La-Rochette et de Pontcharra. Cette ligne est composée de 6 arrêts équipés de panneaux lumineux et dessert les centres des deux communes ainsi que la gare de Pontcharra, permettant une intermodalité directe avec le train.

Mobilités solidaires

13 séances de vélo-écoles et 1 atelier de réparation de vélos ont été effectués auprès de personnes en situation de précarité en 2022. L'objectif de ces séances est de former les personnes à la pratique du vélo pour qu'elles puissent se déplacer plus facilement pour leurs démarches administratives ou leurs recherches d'emploi.

Quelques chiffres

Ligne onCovoit' :

- 977 personnes inscrites au service
- 446 personnes ont utilisé le service en 1 an (passagers et conducteurs)
- 1 417 trajets en covoiturage ont été effectués sur la ligne.

Mobilités scolaires

Défi des écoliers mobilité

Durant une journée, des élèves des écoles maternelles et élémentaires de Cœur de Savoie ont participé au défi des écoliers mobilité. L'objectif du défi était de sensibiliser les élèves aux mobilités alternatives à la voiture individuelle (mobilités actives, covoiturage, transport en commun) et qu'ils se rendent à l'école autrement qu'en voiture individuelle le vendredi 6 octobre.

17 écoles ont participé à cette journée en sensibilisant les élèves à se rendre à l'école ce jour là, à pied, à vélo, en transport en commun ou en covoiturage et en réalisant un comptage des élèves le matin pour connaître leur moyen de transport utilisé. Avec 70% des élèves en moyenne venus ce jour avec un moyen de transport durable, la mobilisation des familles a été forte pour cette 2ème édition.

Ecoles lauréates :

- 1er vainqueur, tout mode de transport doux : Ecole de Montmélian Jean Moulin (87.5% mode doux)
- Catégorie « Piéton / Trottinette » : Ecole d'Arvillard (71% à pied/trottinette)
- Catégorie « Vélo » : Ecole de Saint Pierre de Soucy (39% à vélo)
- Catégorie « Covoiturage » : Ecole de Montmélian Amélie Gex (17% en covoiturage)

En amont du défi, des animations ont eu lieu dans 9 écoles volontaires (ateliers pédibus et ateliers vérification de vélo pour sensibiliser les élèves aux mobilités alternatives à la voiture). De même, un livret d'activités et de jeux sur la thématique de la mobilité a été distribué à toutes les écoles participantes pour que chaque classe puisse s'investir et s'approprier le défi.

En parallèle du défi, 20 animations ont eu lieu dans 5 écoles du territoire. Celles-ci ont abordé les thématiques d'apprentissage des déplacements à pieds, de déplacements à vélos ou des enjeux de déplacements.

Transports en commun

Navespace

La navette permet de relier la gare de Montmélian au Parc d'activités économiques Alpespace à raison de 4 trajets le matin et 5 trajets le soir.
En moyenne, 35 personnes sont transportées par jour.

Transport à la Demande sur le secteur de La Rochette

Le service TAD fonctionne tous les mercredis matin pour desservir le marché de Val Gelon – La Rochette depuis les communes voisines.
En moyenne, chaque semaine, 5 personnes utilisent le service.

Navette Vallée des Huiles – Valgelon La Rochette

La navette de la Vallée des Huiles fonctionne les lundi, mardi jeudi et vendredi pour desservir le marché et les commerces et services de Valgelon-La Rochette depuis les communes de la Vallée des Huiles. Malheureusement, ce service ne rencontre pas son public.

Montbus

La navette Montbus fonctionne tous les mardi, mercredi et vendredi pour desservir l'ensemble de la commune de Montmélian, ses commerces et ses services. En moyenne, chaque semaine, 50 personnes utilisent le service.

Transport scolaire

Les services de transport scolaire permettent de transporter les élèves du territoire de leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire, de la maternelle au lycée. Depuis 2022, Cœur de Savoie organise les services pour les écoles primaires et les collèges et gère, pour le compte de la Région, les services desservant les lycées.

Quelques chiffres

Ecoles primaires et collèges :

- 1 770 élèves transportés à la rentrée scolaire 2022.
- 45 circuits desservant une trentaine d'établissements scolaires du territoire.
- 10 agents de la Communauté de communes et 5 agents des Communes, pour accompagner les élèves de maternelle dans les autocars.

Lycées :

- 660 élèves transportés à la rentrée scolaire 2022.
- 17 circuits desservant les lycées de l'agglomération chambérienne.

Agriculture - Alimentation

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



L'année 2022 a été marquée par l'obtention du label national Projet Alimentaire Territorial (PAT), récompensant les actions engagées par Cœur de Savoie pour la transition agricole et alimentaire. La concertation avec les partenaires réunis en comité de pilotage (organismes techniques agricoles et filières, collectivités territoriales, distribution, commercialisation, transformation, acteurs de l'ESS et société civile) a permis de consolider les 3 axes du programme d'action :

Axe 1 : Préserver le foncier agricole, favoriser l'installation et la transmission

Animation du Comité Local Installation Foncier (CLIF) avec la Chambre d'Agriculture et les partenaires agricoles du territoire. Ce dispositif de concertation entre la profession agricole et la collectivité permet d'anticiper les cessations d'activités et de mettre en relation les cédants et les porteurs de projet pour favoriser le renouvellement des générations. Suite à une enquête réalisée auprès des agriculteurs, 38 cédants sans projet de reprise ont été identifiés, soit un potentiel de 750 ha. Chaque année une vingtaine de nouveaux projets d'installation sont recensés sur le territoire pour une moyenne de 5 installations par an. La recherche de foncier reste la principale difficulté pour les porteurs de projet hors cadre familial.

Veille sur le marché foncier agricole dans le cadre d'une convention avec la SAFER. Suivi des appels à candidature et participation à des réunions locales pour l'attribution des terres.

Accompagnement et financement de projets de reconquête agricole :

- Reconduction d'un appel à projet en lien avec la Communauté de communes Porte de Maurienne dans le cadre de mesures compensatoires collectives agricoles (Alp'Arc).
- Sélection, instruction et suivi de 3 projets portés par des agriculteurs (Saint Pierre d'Albigny, La Trinité et Chamousset).
- Réalisation de travaux de réouverture à la Chapelle-Blanche sur 5000 m² et plantation en vigne.

Quelques chiffres*

388 exploitations agricoles (dont 158 micro-exploitations).

778 emplois directs (chefs d'exploitation et salariés)

11 340 ha de surface agricole (SAU), dont :

- 7230 ha de prairie (64 % de la SAU)
- 2380 ha de céréales (21 % de la SAU)
- 1320 ha de vignes (12 % de la SAU)
- 193 ha de fruits et légumes (2 % de la SAU)

50 % des fermes qui produisent sous un Signe Officiel de l'Origine et de la Qualité.

110 producteurs qui commercialisent leurs productions en circuits courts, sur la cartographie en ligne.

**issus des données du Recensement Général Agricole de 2020*

Agriculture - Alimentation

Axe 2 : Accélérer la transition agro-écologique et la diversification des cultures

Participation à l'élaboration des candidatures des Programmes Agri-Environnementaux et climatique (PAEc) pour la période 2023-2027. 3 candidatures déposées sur Cœur de Savoie sur les massifs de Belledonne, Bauges et Chartreuse.

Mise en place d'une expérimentation de diversification « culture de lentilles » avec 4 fermes sur 2 ha. Suivi technique assuré par la Chambre d'Agriculture et appui de la Communauté de communes pour le financement des semences, le tri après récolte et la commercialisation auprès de la restauration collective. 900 kg récoltés dont 1/3 livré à la cuisine centrale de Montmélian.

En alpage :

- Pose d'une signalétique pour sensibiliser les randonneurs et favoriser la cohabitation sur 4 alpages avec la Société d'Economie Alpestre (La Table, Presle, Le Verneil et Arvillard).
- Organisation d'une animation « Alpages en partage » avec l'Espace Belledonne le 9 juillet : randonnée découverte, rencontre avec le groupement pastoral et pique-nique partagé au chalet de la Grande Montagne du Verneil.

Axe 3 : Reterritorialiser notre alimentation

Suite à la **restitution de l'enquête sur la restauration collective** fin 2022, organisation de 3 groupes de travail avec les élus : le 2 février à Montmélian, le 3 février à Bourgneuf et le 18 février à Valgelon-La Rochette.

Suivi et appui aux communes sur leurs projets de restauration collective :

- Participation à un groupement de commande avec la Ville de Montmélian pour une étude pré-opérationnelle pour la restructuration de la cuisine centrale ;
- Participation à un groupement de commande avec Porte de Maurienne pour une étude sur la structuration juridique d'une cuisine centrale mutualisée ;
- Visites de cuisines centrales avec les élus intéressés, à Albertville le 2 juin et à Crolles le 12 octobre ;
- Réalisation d'une étude sur l'offre en fruits et légumes et sur le positionnement des producteurs vis-à-vis du débouché en restauration collective. Sur les 18 producteurs qui ont répondu à l'enquête, 10 des cuisines) ;
- Travail en partenariat avec la cuisine centrale de Montmélian pour développer l'approvisionnement local : par exemple achat de lentilles produites dans le cadre de l'expérimentation de diversification ;
- Appui aux communes pour le renouvellement de leur appel d'offre pour la fourniture des repas, relecture du cahier des charges du groupement de commande de Saint Pierre d'Albigny, Fréterive et Saint Jean de la Porte.

Poursuite de l'étude de faisabilité pour un atelier collectif de transformation végétale de type « légumerie-conserverie » : rendu de l'étude de marché en juin par la Chambre d'Agriculture, lancement en septembre de la 2nde phase de l'étude pour dimensionner et chiffrer l'outil confiée à AirCoop. Une dizaine de producteurs de légumes, fruits et petits fruits est partie prenante du projet.

Lancement en octobre du programme pédagogique « du champ à l'assiette » avec de 10 classes et 4 accueils de loisirs. Organisation d'animations d'éducation et de sensibilisation : visites de ferme, ateliers en classe, mise en place de jardins potagers...

Déchets

La Communauté de communes gère, en direct, la compétence sur 14 communes du territoire (secteurs Saint-Pierre d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon). Sur les 27 autres communes, la compétence est déléguée au SIBRECSA.

2 changements importants pour le recyclage :

Organisation du passage au multi-matériaux :

Sur les 14 communes, la collecte des recyclables est organisée en flux fibreux (papiers et cartons) et non fibreux (emballages hors cartons).

A partir de 2023, la collecte se fera en multi-matériaux : l'ensemble des recyclables dans un même bac.

Ce changement correspond à l'objectif national d'harmoniser les consignes de tri des emballages et des papiers. En 2022, nous avons organisé la campagne d'information des habitants, qui a commencé en décembre 2022 avec de nouveaux autocollants sur les 193 conteneurs aériens répartis sur les secteurs de Saint-Pierre d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon.

Préparation à l'extension des consignes de tri :

L'extension des consignes de tri, c'est quoi ? Dès le 1er janvier 2023, l'ensemble des emballages devront être jetés dans la poubelle des déchets recyclables. Le geste du tri est ainsi largement simplifié.

Dans un souci d'harmonisation, de mutualisation et d'optimisation, une communication commune a été réalisée par un prestataire coordonné par Savoie déchets et les 12 autres collectivités adhérentes. Nous avons décliné la campagne de communication sur notre territoire.

La sensibilisation est essentielle pour mobiliser les habitants. Un courrier accompagné d'un mémo-tri a été distribué à chaque habitant en décembre 2022. Des sacs de tri actualisés seront disponibles courant 2023.

Quelques chiffres

2184 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et traitées en 2022 représentant 171 kg/habitants

871 tonnes de déchets recyclables collectées : 176 tonnes d'emballages, 510 tonnes de verres, 185 tonnes de papiers, cartons

Vente de **88 composteurs individuels**

Installation de **6 sites de compostage collectif** pour un total de 18 sites de compostage collectif sur le territoire

4 Plateformes de broyage temporaires organisées en partenariat avec les communes

2 506 stop pub sur les boîtes aux lettres, 41% des foyers sont équipés

36 tonnes de textiles collectées dans 7 bornes

Déchets

Réduction des déchets

En début d'année 2022, le défi « réduction des déchets de maison et de jardin » a été clôturé.

A l'automne 2022, pas de nouveau défi lancé mais un programme d'ateliers et de visites pour accompagner la réduction des déchets : améliorer le tri et le recyclage, valoriser les déchets de cuisine et les déchets du jardin, visiter les sites de traitement locaux, participer à une conférence. Ce sont ainsi 18 animations qui ont pu être réalisées dans le cadre de ce programme. L'accompagnement au changement de pratique des habitants est une action importante pour le service.

Déploiement de solutions de proximité pour les biodéchets

A partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement.

Les collectivités territoriales doivent proposer les solutions permettant d'effectuer ce tri à la source. Du fait de la situation géographique et des habitations dispersées, Cœur de Savoie a choisi une gestion de proximité.

La mise en place de site de compostage collectif et de vente de composteurs individuels permet donc le déploiement de solutions pour les habitants.

En 2022, 6 nouveaux sites de compostage collectif ont été installés. Au total, la collectivité offre 18 sites de compostage partagé sur tout le territoire.

Pour traiter localement les tailles et fournir du broyat gratuitement aux habitants, 4 plateformes de broyage temporaire ont été organisées en partenariat avec les communes volontaires. Des formations au compostage et au broyage/paillage sont également proposées gratuitement aux habitants.

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVE SON ENVIRONNEMENT



Forêt



Sentiers
de randonnée



Tourisme



Milieus naturels



Assainissement



Eau potable

Forêt et filière bois

L'action de la Communauté de communes en 2022 a été menée selon 3 axes :

Axe 1 : Renforcer les moyens d'intervention sur la ressource

Déploiement du programme Sylv'ACCTES sur le massif de Belledonne pour financer des travaux améliorant la résilience des forêts publiques et privées. Organisation de réunions avec les gestionnaires forestiers (ONF, CRPF, CASMB, gestionnaires privés, COFORET) pour faire connaître les opérations éligibles. Campagne de communication auprès des propriétaires forestiers avec Espace Belledonne et le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières.

Développement du mode opératoire pour la déclaration des chantiers forestiers en mairie. Coopération avec l'Espace Belledonne et le PNR de Chartreuse pour la mise en place d'une application avec interface cartographique permettant la localisation et le suivi des chantiers. Proposition d'état des lieux avant et après chantier pour les communes avec la Chambre d'Agriculture. Communication et information auprès des communes et des usagers.

Poursuite de l'animation de la bourse foncière sur le site www.laforetbouge.fr

Axe 2 : Développer des automatismes entre l'offre et la demande

Pour favoriser la structuration d'une filière bois locale et le développement de chaufferies bois dans les communes, poursuite de l'aménagement d'une plateforme de tri et de stockage des bois sur la commune de La Table. Réalisation de fondations spéciales (micropieux) pour permettre l'implantation d'un pont-bascule pour la pesée des camions grumiers.

Axe 3 : Encourager et articuler les différentes fonctions de la forêt

Contribution à la stratégie du Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie pour l'identification et l'acquisition de forêts anciennes à fort enjeu patrimonial dans le cadre du Contrat Vert et Bleu. Veille sur la bourse foncière pour l'acquisition et la conservation de forêts humides ou alluviales.

Opération de sensibilisation « Vis ma vie de bûcheron » avec des associations locales de sports de pleine nature organisée le 18 octobre à Arvillard avec le Pôle d'Excellence Bois. Démonstration d'abattage et d'ébranchage par l'entreprise Cyril Brechet.

Quelques chiffres

16 700 ha de forêt soit 51% de la surface du territoire dont :

- 9 800 ha de forêt de feuillus
- 3 000 ha de forêts de conifères
- 3 000 ha de forêts mixtes
- 500 ha de landes ligneuses

119 000 m³/an de production annuelle par accroissement naturelle

28 000 m³/an de bois récolté

850 emplois pour 126 entreprises dans la filière forêt/bois

6 270 ha de forêts publiques communales et domaniales soit 37% de la surface forestière totale

10 450 ha de forêts privées pour près de 8 900 comptes de propriété

82% des propriétaires détiennent une surface inférieure à 1ha

Sentiers de randonnée

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



Mise en œuvre du schéma de la randonnée pédestre

Embauche d'un agent saisonnier sur juillet-août pour assurer le suivi des travaux pour l'entretien des sentiers, la pose de signalétique, la résolution des problèmes identifiés et la coordination des associations partenaires. Organisation de plusieurs chantiers de balisage peinture en lien avec les associations partenaires.

Inauguration de la liaison pédestre entre Arvillard et Val-Pelouse suite à son balisage et à l'implantation d'une signalétique aux normes du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Réalisation de la campagne annuelle d'entretien en juin avec les entreprises titulaires du marché (ATEMIA, Signal'Ethique Montagne et Espace Montagnard Naturel et Forestier) pour assurer la praticabilité des sentiers : bucheronnage, élagage, fauchage et débroussaillage.

Gestion des sentiers thématiques

Entretien des sentiers thématiques aménagés par la Communauté de communes et poursuite d'une réflexion pour la remise à niveau et la sécurité des équipements.

Quelques chiffres

400 km de sentiers pédestres inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) à entretenir, baliser et promouvoir.

15 sentiers thématiques

2 itinérances GR®

5 associations partenaires bénévoles de randonneurs pour le balisage, l'entretien et la veille sur les sentiers.

L'accueil mobile touristique : Une « R »évolution en 2022

Après plusieurs années de préparation, l'accueil mobile touristique est devenu une réalité en 2022, marquant un tournant majeur pour l'Office de Tourisme de Cœur de Savoie. L'aboutissement de ce projet a été la livraison d'un véhicule sur mesure par la société Gruau.

L'accueil mobile a révolutionné la manière dont l'Office de Tourisme interagit avec les visiteurs. En se déplaçant vers les sites touristiques les plus fréquentés du territoire, tels que le lac de Carouge, le lac Saint-André et le marché de La Rochette, il a permis d'optimiser les temps d'accueil et de renforcer la visibilité des actions de l'office sur l'ensemble du territoire. Cette mobilité a également favorisé la communication avec les prestataires touristiques du territoire.

Le véhicule mobile a offert la possibilité de participer à des événements spéciaux, renforçant la présence de l'Office de Tourisme. Parmi ces événements, on compte le Salon du Goût Savoyard et le Championnat du Monde de Parapente. De plus, l'accueil mobile a permis de promouvoir le territoire au-delà des frontières de Cœur de Savoie, notamment lors du salon du Vin d'Aoste en Italie.

L'accueil mobile a suscité un vif intérêt parmi les professionnels du tourisme, qui l'ont salué dans plusieurs articles, notamment dans ADN Tourisme et l'OT73.

Il est important de noter que ce véhicule n'est pas seulement à la disposition de l'Office de Tourisme, mais de tous les services de la Communauté de communes Cœur de Savoie pour leurs actions de promotion.

Projets Européens ALCOTRA

Les programmes européens ALCOTRA ont joué un rôle crucial en finançant deux événements majeurs en 2022. Tout d'abord, la

première édition de la Belle Via Bicyclette, une manifestation qui a permis de mettre en valeur les voies vertes traversant le territoire et de promouvoir les produits locaux à travers des dégustations et un spectacle vélo acrobatique.

Les programmes européens ont également soutenu des actions de communication et d'animation lors du Fascinant Week-end Vignobles & Découvertes, incluant des vols en montgolfières captives et des séances de shooting photo, ainsi que des campagnes publicitaires dans le Dauphiné et en collaboration avec France Bleu.

Ces programmes européens ont également contribué au renforcement de l'attractivité du musée de la vigne et du vin de Montmélian, améliorant ainsi l'expérience des visiteurs. Bien que la responsabilité financière et la gestion du projet incombent à la mairie de Montmélian, la Communauté de communes Cœur de Savoie a joué un rôle central dans l'animation et le portage de ce projet européen.

(voir aussi page [Coopération franco-italienne](#))

L'ANCT : Penser l'Avenir du Tourisme Responsable

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a choisi Cœur de Savoie pour participer à une étude sur «le tourisme responsable, une opportunité pour valoriser les atouts naturels des territoires». Cette étude se décline en trois axes : la transition face à l'urgence climatique, la préservation des espaces naturels, et l'accessibilité pour tous. En organisant quatre ateliers avec les élus, les techniciens et les acteurs locaux, le Cœur de Savoie s'engage résolument vers un avenir touristique plus responsable et durable.

L'étude est téléchargeable en ligne <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/le-tourisme-responsable-une-opportunite-pour-valoriser-les-amenites-naturelles-des-territoires-1189>

Milieus naturels

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



Lac de Sainte-Hélène

L'année 2022 a permis la réalisation de travaux d'amélioration du cheminement autour du lac. Une nouvelle passerelle a été installée sur le Coisin pour remplacer celle délabrée et sécuriser la traversée. Parallèlement, les deux secteurs existants en pilotis ont été raccordés par un nouveau pilotis pour faciliter la promenade dans une zone régulièrement gorgée en eau. Ces aménagements de confort ont également un intérêt pour la préservation des milieux : ils permettent de canaliser les promeneurs et d'éviter ainsi un piétinement de la zone humide et des milieux naturels remarquables.

La biodiversité au fil des saisons : observatoire de la biodiversité de Savoie

Cœur de Savoie et plus particulièrement les communes de Champ-Laurent, La Table et Rotherens ont été choisies pour accueillir et organiser en 2022, l'observatoire de la biodiversité de Savoie. Cet événement animé par le Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie et financé par le Conseil Départemental a pour objectif principal de rassembler les acteurs de la biodiversité dans le département, afin d'améliorer la connaissance de la faune et de la flore sur des communes où les espèces sont faiblement inventoriées. C'est également l'occasion de sensibiliser les habitants aux richesses naturelles du territoire.

Un week-end de prospection a eu lieu les 2 et 3 juillet, avec des inventaires de la faune et de la flore réalisés bénévolement par de nombreuses associations partenaires. En parallèle, tout un programme avec des sorties gratuites est proposé aux habitants entre septembre 2022 et juin 2023. Les enfants de ces communes qui sont scolarisés à Villard Sallet travaillent aussi sur le thème de la biodiversité, grâce à des interventions proposées par France Nature Environnement (FNE).

Quelques chiffres

Actions menées par Cœur de Savoie en 2022 :

- 4 hôtels à insectes installés
- 132 arbres ou arbustes plantés
- 750 m² de prairies fleuries semées
- 6 classes sensibilisées à la biodiversité
- 7 sorties nature gratuites à destination du grand public

Actions menées par le SISARC :

- Plantes invasives : 132 km de cours d'eau prospectés en déterrage précoce, 1444 nouveaux massifs évités
- Éradication de 12 massifs de Renouées dans le Val Coisin

Milieux naturels

Les actions du Contrat Vert & Bleu Cœur de Savoie (CVB)

Sensibilisation à la trame verte et bleue

Les animations dans les écoles, animées par FNE Savoie se sont poursuivies. Pour l'année scolaire 2022 -2023, des écoles des communes de Villard-Sallet, Porte-de-Savoie et Montmélian bénéficient de ces interventions. En parallèle, le service environnement et le service déchet ont animé un atelier de fabrication d'hôtel à insectes : cela a été l'occasion de montrer comment réutiliser des matériaux tout en favorisant la biodiversité dans les jardins.

Comme les années précédentes, un concours photos, cette fois-ci sur le thème des pelouses sèches, a été organisé. La remise des prix a eu lieu lors de l'évènement « La fête de la biodiversité », qui s'est déroulé à Cruet au mois de juin. Des « sorties nature » gratuites ont également été proposées sur plusieurs communes du territoire, animées par FNE Savoie : les habitants ont pu découvrir les pelouses sèches, les libellules, la forêt, ou encore les chouettes et les hiboux.

Le service environnement a profité des évènements organisés par des communes ou par l'Office de tourisme, tels que la fête de l'environnement, la Bel'Via bicyclette ou encore le fascinant week-end, pour sensibiliser les habitants.

Préservation du corridor écologique Bauges Chartreuse

Sur les communes de Porte de Savoie et de Chignin, un corridor écologique composé d'un ensemble de milieux naturels est présent, et permet de relier les massifs des Bauges et de la Chartreuse. C'est donc un secteur à fort enjeux pour la biodiversité mais les milieux sont parfois menacés ou en mauvais état.

Suite à l'étude qui s'est terminée en 2021, un enjeu d'amélioration des connaissances a été identifié. Pour mener à bien ce travail, un stagiaire a rejoint le service environnement pendant 6 mois : il a réalisé un inventaire sur le terrain des haies, bosquets et arbres remarquables, et a rencontré de nombreux exploitants agricoles. Ces moments d'échanges avec les agriculteurs et viticulteurs ont permis de connaître leurs modes de pratique et d'échanger avec eux sur les actions qu'ils mènent ou souhaiteraient mener en faveur de la biodiversité.

Le bilan mi-parcours du CVB

Le Contrat Vert et Bleu, signé en 2019, est arrivé à mi-parcours en 2022. Cette échéance a permis de faire un premier bilan, et de réajuster si besoin les actions. Les quinze maîtres d'ouvrages, en lien avec les financeurs (Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Savoie), ont pu échanger pour adapter le programme d'actions. Ce bilan a mis en évidence une bonne avancée des opérations, et la belle dynamique multi-partenariale mise en place sur le territoire en faveur de la biodiversité et des milieux naturels. Avec quelques petites modifications techniques et financières, le CVB se poursuit donc jusqu'en 2024.

Quelques chiffres

Chiffres du CVB à mi-parcours :

- 44 mares créées
- 56 Ha de zones humides restaurés
- 21 communes accompagnées en faveur de la biodiversité
- Plus de 600 élèves et 500 habitants sensibilisés lors d'animations et de sorties

Assainissement collectif

Mobilisation, continuité et qualité de service

Malgré des mouvements d'agents, l'ensemble du service s'est mobilisé pour assurer la continuité de service.

L'année s'est traduite par l'instruction de 401 dossiers de demande d'urbanisme en assainissement collectif (CU,DP,PA,PC) et la réalisation de 171 contrôles de raccordement au réseau d'assainissement.

Principales opérations réalisées en 2022

Commune de Arvillard : Réalisation de la première tranche de travaux pour la mise en séparatif des réseaux, rue de La Chavanne - Chef-lieu. 910 ml de réseau principal et 61 boîtes de branchement ont été mises en place pour permettre le raccordement des habitations au nouveau réseau de collecte. Montant de l'opération : 383 000 € HT.

Commune de Montmélian : démarrage des travaux de dévoiement d'un réseau d'assainissement situé à proximité de la piscine. Montant de l'opération : 119 400 € HT.

Station d'épuration du Domaine : finalisation du projet relatif au projet d'extension de l'ouvrage. Dépôt du permis de construire et consultation des entreprises. Montant estimatif de l'opération : 7 530 800 € HT

Commune de Chamoux-sur-Gelon : Mise en séparatif des réseaux Rue de La Poste. Montant de l'opération : 28 555 € HT.

Commune de Chamousset : Mise en séparatif des réseaux Chemin des Côtes et Route de l'Arclusaz. Montant de l'opération : 41 600 € HT

Commune de Saint-Pierre d'Albigny : Dévoiement d'un réseau d'eaux usées, Hameau Sous La Barne. Montant de l'opération : 51 000 € HT.

Commune de Rotherens : Dévoiement d'un réseau d'eaux usées. Montant de l'opération : 23 000 € HT.

Commune de Châteauneuf : Extension d'un réseau d'assainissement pour raccordement d'une habitation. Montant de l'opération : 23 362 € HT

Commune de Sainte-Hélène du Lac : Extension du réseau d'assainissement pour permettre la desserte du hameau de La Chatelle (7 logements). Montant de l'opération : 60 760 € HT

Commune de Porte de Savoie (Les Marches) : Reprise d'un réseau d'eaux usées présentant une casse et des intrusions d'eau claire importantes. Montant de l'opération : 34 243 € HT

Commune de Valgelon - La Rochette (La Rochette) : Réparation et renforcement d'une canalisation située en encorbellement sous un pont. Montant de l'opération : 9 000 € HT.

Ensemble du territoire : démarrage du Schéma Directeur d'Assainissement de Cœur de Savoie. Montant de l'opération : 166 350 € HT

Assainissement collectif

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



Focus entretien

L'entretien du réseau d'assainissement collectif s'est traduit en 2022 par :

- 29 km de réseaux curés par camion hydrocureur à titre préventif
- 3 km de réseaux curés dans le cadre de désobstruction d'urgence
- 4.5 km de réseaux ont fait l'objet d'une inspection caméra afin d'identifier d'éventuels défauts structurants.

Quelques chiffres

31 communes desservies en partie par un réseau d'assainissement collectif permettant d'acheminer les eaux usées vers une station d'épuration

16 587 abonnés

19 stations d'épuration

1 400 000 m3 d'eaux usées traitées

299 tonnes de boues valorisées par épandage agricole après chaulage

47 postes de relevage ou refoulement

423 km de réseau

2 prestataires/délégués sur le territoire

4,5 techniciens (assainissement collectif et non collectif), **1 directrice de pôle, 1 responsable de service, 1 référente finances, 3 agents administratifs à temps non complet** pour la réalisation de la facturation et le suivi des usagers.

Assainissement non-collectif

Campagnes de vidange

Poursuite du marché concernant les vidanges groupées de fosses septiques avec la société SCAVI (4^e année). En 2022, ce sont 82 vidanges qui ont pu ainsi être réalisées dans ce cadre et bénéficier du tarif « groupé ». C'est une baisse assez importante par rapport à 2021 (110 vidanges).

Assainissement non-collectif : réhabilitations

Afin de pouvoir répondre aux exigences réglementaires de réhabilitation et améliorer ainsi la qualité des milieux naturels, la Communauté de communes poursuit son engagement afin de permettre aux propriétaires d'obtenir des aides financières, sous condition de répondre aux critères d'éligibilité. 4 installations ont pu faire l'objet d'une réhabilitation subventionnée dans le cadre de l'appel à projet financé par le Département. Ce sont 8 000 € d'aides qui ont été versées aux propriétaires engagés dans ces démarches de réhabilitation.

Quelques chiffres

19 % de la population concernée par un système d'assainissement non collectif (environ 7 000 habitants)

Un parc de 3 596 installations sur Cœur de Savoie

82 vidanges réalisées

252 demandes d'urbanisme instruites

101 contrôles dans le cadre de ventes

Eau potable

La Communauté de communes gère le service de l'eau potable sur les communes de Saint-Pierre d'Albigny et Saint-Jean de la Porte

Évènements marquants en 2022

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse importante. En conséquence toutes les sources ont subi une forte baisse des débits. Les services de l'Etat ont dû prendre différents arrêtés, notamment dès le 15/07/2022, pour placer la Combe de Savoie en « Alerte renforcée » et ainsi limiter les prélèvements en eau. Les mesures qui en découlent ont notamment entraîné la fermeture des fontaines.

Interventions réalisées en 2022

Réparation de fuites afin de maintenir le rendement du réseau et de préserver la ressource

La recherche puis la réparation de fuites sur le réseau d'eau potable permet au service d'obtenir un rendement du réseau à 78,2%, ce qui est considéré comme « conforme ».

Renouvellement des compteurs des usagers mais aussi sur les réseaux de distribution et d'adduction

Afin de permettre un meilleur comptage sur l'ensemble du réseau, le service a changé 8 compteurs de distribution (sortie de réservoirs).

En parallèle, la campagne de renouvellement des compteurs dits « abonnés », se poursuit. Pour l'année 2022, ce sont 516 compteurs qui ont été changés.

Renforcement du réseau d'eau potable sur 50m sur la rue Sous la Barme à Saint-Pierre-d'Albigny

Dans le cadre de travaux communs au service Assainissement, le service Eau Potable a procédé au renouvellement et au renforcement d'une conduite d'eau potable ancienne et fuyarde sur un linéaire d'environ 50m. Les branchements existants ont été repris et certains ont bénéficié d'une mise en conformité avec la pose d'un regard en limite de propriété (déplacement du compteur). Ces travaux représentent un montant d'environ 18 000 € HT.

Quelques chiffres

2 communes pour 2 830 abonnés au service

66,25 kms de réseau

401 256 m3 d'eau produits

1 755 m3 d'eau importés

7 captages, 14 réservoirs et 8 stations de traitement

100 % d'analyses de l'eau conformes

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET INCLUSIF



France services



Territoire Zéro Chômeur
de Longue Durée



Chantiers d'insertion

France services Cœur de Savoie : une véritable montée en puissance dans les demandes des usagers

Les France services de Cœur de Savoie répondent à des besoins exprimés et identifiés sur le territoire en termes de proximité et d'accessibilité des services public. Elles répondent également au nécessaire accompagnement des personnes face à l'évolution numérique.

En 2022 les France services de La Rochette et Saint Pierre d'Albigny ont géré 9 929 demandes dont 3 873 (40%) qui ont bénéficié d'un accompagnement aux démarches.

Les demandes concernant les retraites (CARSAT), la maladie (CPAM) et les Impôts (DGFIP) concentrent près de 50 % des démarches accompagnées.

La dynamique partenariale mise en place au sein de l'Espace France Services permet à 10 associations ou services, de proposer des permanences hebdomadaires ou mensuelles. Ainsi, 977 rendez-vous partenaires ont été réalisés par la Mission Locale, le Pôle Emploi, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, l'UFC Que Choisir, l'ASDER, la Sauvegarde, la Déléguée du Défenseur des Droits, le conciliateur de justice, l'ADIL.

Cette proximité des services sur un même site permet d'échanger au quotidien sur des problématiques de manière efficiente et de créer une émulation entre les partenaires.

Deux nouvelles permanences France services sur le territoire

Cœur de Savoie a ouvert 2 nouvelles permanences «décentralisées» France services sur le territoire afin de renforcer l'offre de services :

- à Chamoux sur Gelon : le vendredi matin dans les locaux du CIAS
- à Montmélian : le mercredi matin au Foyer pour Jeunes Travailleurs Albert Camus

Quelques chiffres

18 156 demandes enregistrées depuis la labellisation au 1er janvier 2020 de France services à Valgelon-La Rochette

1778 rendez-vous effectués dans le cadre des permanences sur site de nos partenaires

Premier bilan après 1 an d'activité de la France services de Saint-Pierre d'Albigny et du conseiller numérique Cœur de Savoie

Une création France services à Saint-Pierre d'Albigny qui remplit ses objectifs

Consciente que l'accessibilité des services est un facteur déterminant pour renforcer l'attractivité d'un territoire, la communauté de communes a créé dès le 1er janvier 2022, une France services à Saint-Pierre d'Albigny qui travaille en complémentarité avec celle de Valgelon-La Rochette.

Cette création répond à 3 enjeux majeurs :

- Développer un maillage territorial pertinent des espaces mutualisés de services au public
- Accompagner les usagers autour des services dématérialisés
- Développer des partenariats avec les services publics et acteurs locaux

En 2022 la France services de Saint-Pierre d'Albigny a reçu 3427 demandes dont 1244 (36%) demandes accompagnées par les agents

44% du public reçu habite Saint-Pierre d'Albigny, 45% habite une autre commune de Cœur de Savoie et 11% habitent hors du territoire.

Cette nouvelle France services a suscité une certaine curiosité. Ainsi, 1634 appels téléphoniques ont concerné une demande d'information générale, soit 48% des demandes accompagnées.

Sur les 1244 (36%) demandes accompagnées par les agents 796 concernaient les partenaires nationaux (CARSAT – MSA- ANTS Ministère de l'intérieur – DGFIP-CPAM-CAF-Pôle Emploi-La Poste-Ministère de la justice)

Les thématiques les plus fréquentes sont liées à la CNAV/CARSAT ainsi qu'au Ministère de l'Intérieur pour les demandes de carte grise ou permis de conduire.

Selon le type d'accompagnement, la durée d'intervention des agents France services est variable. Un dossier de retraite CARSAT ou de retraite complémentaire peut demander jusqu'à 5 rendez-vous de 1h, alors que pour d'autres demandes, la durée du rendez-vous est plus réduite, comme une demande de carte grise lorsque les personnes possèdent l'ensemble des documents requis.

Le Conseiller numérique bien présent sur le territoire

L'intervention du Conseiller numérique complète et amplifie l'offre d'accompagnement des 2 France services. Mobile, il dispose d'un portefeuille d'activité large de médiation numérique et intervient 3 jours à Valgelon-La Rochette et 2 jours à Saint-Pierre d'Albigny. A la demande il peut agir dans d'autres lieux.

Contrairement aux agents France services qui sont spécifiquement formés par les opérateurs partenaires, l'accompagnement aux démarches administratives ne relève pas de la mission principale du Conseiller numérique France services.

Il intervient essentiellement sur l'utilisation globale du numérique. Ainsi, en 2022 il a réalisé 559 accompagnements :

- 56 participants dans 17 ateliers numériques
- 57 demandes ponctuelles
- 446 accompagnements individuels dont la durée moyenne est d'1heure

Les principaux thèmes demandés sont : prise en main du matériel informatique, gestion des contenus numériques, navigation sur internet, envoi/réception de courriels et sécurisation ses équipements.

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Qu'est-ce que c'est un « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » ?

La démarche expérimentale « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » doit permettre de démontrer qu'il est possible, à l'échelle d'un territoire, de proposer à toute personne privée durablement d'emploi qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions.

Une candidature déposée en vue d'une habilitation en 2023

Après un long travail de mobilisation et de préfiguration avec l'implication directe de l'ensemble des partenaires, des communes et des volontaires et bénévoles, réunis autour du Comité Local pour l'Emploi, la Communauté de Communes Cœur de Savoie a déposé la candidature à l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée sur le territoire de 21 communes du Val Gelon en novembre 2022. L'habilitation est attendue pour le printemps 2023. L'objectif : réduire le chômage de longue durée sur le territoire. Cela soit à travers la création d'une Entreprise à but d'Emploi ou en accompagnant les personnes éloignées de l'emploi vers d'autres solutions (entreprises du territoire, collectivités, entreprise d'insertion ...).

Sur notre territoire, l'association Acti'Val73 portera la future Entreprise à but d'Emploi. Elle proposera des contrats en CDI à temps choisi à toute personne privée durablement d'emploi qui habite sur le territoire depuis plus de 6 mois. Acti'Val73 devrait ouvrir ses portes courant l'été 2023 autour de 5 pôles d'activités : pôle économie circulaire (réutilisation des palettes en bois pour la création de mobilier urbain et composteurs) ; pôle services; pôle mobilité (transport solidaire et pedibus) ; pôle espaces verts ; pôle administratif.

Quelques chiffres

20 rencontres d'information ou réunions en collectif avec les personnes privées d'emploi du territoire pour accompagner le retour à l'emploi

3 enquêtes autour des besoins en services et activités du territoire

4 activités testées pour la future EBE

5 pôles d'activités identifiés avec les volontaires et les partenaires

4 rencontres du Comité Local pour l'Emploi

1 candidature déposée

Chantiers d'insertion

Stage « métiers de la nature »

Accueil de 13 détenus en semi-liberté sur 2 sessions de stage « métiers de la nature » avec la commune de Valgelon-La Rochette, le Centre de Formation Professionnel de Promotion Agricole Savoie Bugey et les services pénitentiaires de Chambéry.

Préparation, organisation et coordination de 22 semaines de chantiers école avec les communes et les partenaires locaux : entretien et plantation d'espaces verts (Valgelon-La Rochette), entretien et bucheronnage pour un parc d'activités (Alpespace), entretien de cours d'eau (SISARC), entretien d'un parcours de pêche (Détrier), réhabilitation d'un chemin rural (Betton-Bettonnet), remise en état d'une passerelle pédestre (Le Bourget en Huile), réalisation de cheminements pour un site d'escalade (Arvillard), installation d'un hôtel à insectes (La Trinité)....

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE

Berser
Levraut



UN TERRITOIRE QUI ENTREPREND

Le pôle développement économique met en œuvre le projet économique du territoire auprès des entreprises dans toutes les phases de leur développement : Création, accompagnement, Implantation : recherche de locaux ou de terrains.

Il assure, sur tout le territoire, l'animation et la mise en réseau ainsi que le lien avec les partenaires de l'économie (chambres consulaires, réseaux professionnels...) et de l'emploi (Pôle emploi, Maison France Service...).

Par ailleurs, la Communauté de communes détient la compétence de création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités économiques intercommunales.

En complément, le service décline auprès des entreprises les projets transversaux de la Communauté de communes comme le programme européen Alcotra, les actions liées au Plan Climat Air-Énergie territorial, les forums à destination des jeunes...



Création d'entreprises
et commerces



Extension et aménagement
des zones d'activités



Animation et
mise en réseau



Communication

Création d'entreprises et com

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE

Berser
Levraut

Le soutien à la création et à la reprise d'entreprises, par l'accueil de porteurs de projet permet d'orienter les futurs dirigeants et si besoin de les rediriger vers des partenaires spécialisés. Par ailleurs, l'offre de locaux d'activité dans les pépinières d'entreprises (bureaux ou ateliers) des différents secteurs géographiques de Cœur de Savoie (à Alpagespace, à Saint-Pierre-d'Albigny et au Parc du Héron), continue d'être un facteur de développement de nouvelles entreprises et d'emplois pour le territoire.

A fin 2022, le taux moyen de remplissage des pépinières était de 80 %. 34 entreprises sont hébergées dans ces bâtiments, ce qui représente 67 emplois directs (gérants + salariés). L'année 2022 a vu l'arrivée de 6 nouvelles entreprises compensant le départ en fin de bail de 4 autres.

Par ailleurs, l'appui à la création passe également par la participation aux plateformes locales « Réseau Initiative Savoie », « Réseau Entreprendre Savoie » ou « France Active Savoie Mont Blanc ». Ces plateformes allouent des prêts d'honneur à taux zéro ou des garanties qui viennent compléter les prêts bancaires à la création ou reprise d'activité. Ceci joue un effet de levier important sur le montage financier des projets. Par ailleurs, une permanence du Réseau Initiative Savoie est proposée à la Pyramide d'Alpagespace tous les 15 jours depuis septembre 2022.

La relation avec Pôle Emploi de Montmélian a également été réactivée. Le Pôle développement économique a ainsi pu présenter le dispositif des pépinières d'entreprises et de mise en réseau lors de deux ateliers « jeunes créateurs » en septembre et novembre.

En ce qui concerne le commerce, un travail en collaboration avec les communes de Montmélian, Valgelon-La Rochette et Saint-Pierre-d'Albigny dans le cadre du projet « Petites Villes de demain » a permis de recruter une manager de commerce. Cette animatrice a débuté son contrat début 2023 avec pour mission la dynamisation des commerces et artisans des centres bourgs des communes de Cœur de Savoie.

Enfin, les aides à l'investissement des points de vente avec vitrine que propose Cœur de Savoie, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, apportent un élément de réponse aux questions de modernisation. A condition de répondre à certains critères d'éligibilité, les entreprises de Cœur de Savoie bénéficient ainsi d'une subvention qui contribue à la modernisation du point de vente (vitrine, aménagements, équipements, accessibilité...) : depuis 2019, douze dossiers d'entreprises ont été présentés, venant en appui à près de 700 000 euros de projets de modernisation, avec un potentiel de 150 000 euros de subventions publiques utilisables.



Communication

En 2022, de nouvelles actions de communication ont été mises en place dans l'objectif de gagner en lisibilité et en efficacité.

- Des mises à jour ont été opérées sur le site Internet de la Communauté de communes, sur la rubrique dédiée « entreprendre ». Les pages « agenda » et « offres immobilières » ont été créés afin de transmettre de l'information « vivante ».
- La présence sur les réseaux sociaux a été testée avec la page LinkedIn de la Communauté de communes. Les publications concernent principalement le relai de notre newsletter économique ou l'actualité des entreprises. Un pic d'abonnement est constaté lors des publications.
- Avec le service communication, la signalétique d'accueil sur les parcs d'activités du Héron et d'Alpespace a été redessinée, puis installée (drapeaux, mise à jour de visuels d'accueil ou totems).
- Un nouvel outil d'envoi des informations (newsletters ou invitations) a été mis en place.
- Un agenda des manifestations est envoyé chaque début de mois. Il rassemble les événements organisés par la Communauté de communes et également ceux des entreprises et partenaires économiques.

Enfin, grâce aux 6 numéros de la « News éco en Cœur de Savoie » parus en 2022, chacun a pu découvrir la vitalité et la diversité du tissu économique du territoire. Les destinataires de cette lettre d'informations sont les entreprises de Cœur de Savoie, les élus des communes et les partenaires économiques : 60 articles ont été publiés, près de 27 000 lecteurs ont pris connaissance des différents sujets, le blog de l'économie a été visité plus de 45 000 fois sur l'année.

Animation et mise en réseau

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



Le Pôle développement économique est l'interlocuteur premier des entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire ou pour les entreprises du territoire qui souhaitent développer leur activité à travers un projet immobilier ou autre. Il anime le réseau des entreprises et multiplie les opportunités de rencontres sur des thématiques transversales et pour des occasions « festives ». En 2022, 15 manifestations à destination des acteurs économiques ont été organisées par Cœur de Savoie, réunissant au total près de 220 dirigeants et décideurs locaux :

- 11 ateliers thématiques en présentiel et 1 webinar en ligne ;
- 2 afterworks « Relâche la pression » couplés à des visites d'entreprises ;
- une « agitation économique » dans le cadre du projet de territoire ;
- une « rentrée des pépinières ».

Des projets transversaux ont également été amorcés avec pour objectif de répondre aux besoins des entreprises, tous secteurs confondus :

- la relation école-entreprises avec le service jeunesse. Un plan d'actions a été défini et un premier questionnaire a été envoyé aux entreprises du territoire pour sonder leur besoins et attentes ;
- le tourisme d'affaire avec l'Office de Tourisme Cœur de Savoie. Une liste de prestataires de loisirs proposant une offre « groupe » ou « incentive » (motivation des salariés) a été constituée afin de la communiquer aux entreprises en cas de demande ;
- l'économie circulaire aux côtés de la régie de territoire Fibr'Ethik notamment. Dans le cadre du PTCE (Pôle territorial de coopération économique), la Communauté de communes a soutenu plusieurs actions de sensibilisation : sur l'intérêt de cette nouvelle forme d'économie en mai, avec le service mobilité en septembre sur la zone d'activités de Carouge.



Extension et aménagement des zones d'activités

Le projet d'extension de Plan Cumin sur la commune de Porte-de-Savoie a connu quelques perturbations liées à l'application de la Loi « Climat et Résilience » dont l'interprétation ne permettait pas de déterminer précisément sur quelle collectivité seraient ponctionnés droits à construire. Les études ont alors été grandement ralenties. Néanmoins des acquisitions foncières ont été réalisées auprès de la commune de Porte-de-Savoie, de l'EPFL de la Savoie et d'un propriétaire privé pour un total de 14,36 hectares représentant près de 57 % des terrains d'assiette de l'extension. De même, certains dossiers administratifs en vue des différentes procédures ont été complétés.

De premiers travaux d'aménagement de frange végétalisée au Nord-Est de l'extension, en bordure de RD 201 sont prévus au titre des compensations environnementales de l'extension et doivent être réalisés de manière concomitante avec l'éco-pont construit par APRR sur l'autoroute A43. Par conséquent un cahier des charges a été défini avec le service Environnement et la commune de Porte-de-Savoie et mis en consultation d'entreprises cette fin d'année. Ces travaux démarreront en début d'année 2023. Le projet d'extension se trouve donc décalé dans le temps et pourrait démarrer à l'horizon 2025 pour les premiers travaux.

Le Parc d'activités Alp'Arc, cogéré avec la Communauté de communes Porte de Maurienne, a finalisé les travaux de voirie, réseaux divers, espaces verts ainsi que de boucle géothermale (puits et canalisations) sur cette année 2022. Ce sont près de 17 hectares à vocation principalement industrielle qui sont désormais viabilisés et prêts à la construction. L'investissement consenti s'est élevé à 3,9 M€ (hors maîtrise d'œuvre), dont 550 000 € pour la boucle géothermale. La singularité des aménagements tient à :

- une limitation des emprises imperméabilisées pour laisser le plus de part possible aux surfaces perméables (trottoirs, stationnements, voie cyclable),
- une infiltration des eaux pluviales par noue sans grilles ni bordures,
- une défense incendie sur la boucle géothermale évitant les ponctions sur le réseau d'eau potable,
- une boucle géothermale assurant le chauffage et le rafraîchissement des bâtiments, mais aussi une énergie process (si compatible) d'origine renouvelable.

L'inauguration de l'extension s'est tenue le 30 septembre 2022 avec la participation de 150 personnes, dont de nombreux élus des 2 communautés de communes membres du Syndicat mixte. Les élus se sont penchés sur l'agrément des premiers projets qui devraient se traduire par le dépôt de permis de construire au cours de l'année 2023.

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



UN TERRITOIRE QUI MOBILISE SES RESSOURCES



Ressources
humaines



Finances



Commande
publique



Communication



Bâtiments



Politiques
contractuelles

Ressources humaines

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



Faits marquants de l'année 2022

Le service des ressources humaines a fait face à une activité à nouveau dense en 2022, marquée par des évolutions législatives et réglementaires (hausse du SMIC et de l'indice minimum de traitement impactant de nombreux contrats et impliquant une actualisation constante des arrêtés de carrière des agents) mais également par le départ en mutation de plusieurs collaboratrices du service quasi simultanément en fin d'année.

Ces difficultés n'ont pas empêché le dialogue social d'avancer sur plusieurs sujets, notamment via les groupes de travail issus du Comité technique concernant les nouveaux plans et règlements de formation ou encore la négociation obligatoire sur le télétravail, sujets qui ont abouti en 2023.

6 Comités techniques et 3 Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail se sont tenus en 2022, permettant notamment d'acter la refonte des grilles d'entretien professionnel, la mise en place du nouveau Comité social territorial commun à la Communauté de communes et au CIAS Cœur de Savoie au 1er janvier 2023, la revalorisation des titres restaurants pour les agents ou encore l'organisation des élections professionnelles qui se sont tenues le 8 décembre 2022.

Diagnostic de l'organisation des services de la Communauté de communes

Un diagnostic de l'organisation des services de la Communauté de communes visant à identifier les points d'appui et de fragilité, dans un premier temps, afin de mettre en place une organisation et des modes de fonctionnement renouvelés, dans un second temps, a été mené en 2022 avec l'appui du cabinet Mazars. Une restitution du diagnostic, issue de plusieurs questionnaires et entretiens collectifs et individuels auprès de l'ensemble des services de la collectivité a été réalisée en octobre. A la suite de ce diagnostic, 7 chantiers prioritaires d'amélioration de notre organisation ont été identifiés, dont 5 sont pilotés directement par des agents, formés pour l'occasion à l'animation d'une démarche de projet.

Quelques chiffres

Communauté de communes :

- 201 agents permanents au 31/12/2022,
- 168 ETP
- 248 contrats saisonniers,
- 419 agents gérés en 2022
- 33 jeunes : chantiers été 2022
- 5 alternants
- 7 titularisations
- 1 départ à la retraite

CIAS :

- 32 agents permanents au 31/12/2022,
- 24 ETP
- 2 titularisations
- 1 départ à la retraite

Comptes administratifs

Le vote des comptes administratifs 2022 a eu lieu le 30 mars 2023

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022		Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	Dépenses	24 206 370,09	5 521 360,51	29 727 730,60
	Recettes	24 425 981,40	3 674 587,46	28 100 568,86
	Résultats N-1	4 314 543,58	26 064,70	4 340 608,28
	Résultats de clôture	4 534 154,89	- 1 820 708,35	2 713 446,54
Budget annexe Locations immobilières	Dépenses	425 232,24	2 742 968,57	3 168 200,81
	Recettes	508 207,80	2 798 912,49	3 307 120,29
	Résultats N-1	643 654,12	- 599 315,71	44 338,41
	Résultats de clôture	134 629,68	- 543 371,79	- 408 742,11
Budget annexe Zones d'activités économiques	Dépenses	6 964 224,90	5 667 308,87	12 631 533,77
	Recettes	6 851 179,27	5 809 475,12	12 660 654,39
	Résultats N-1	531 931,59	- 82 132,08	449 799,51
	Résultats de clôture	327 285,96	60 034,17	387 320,13
Budget annexe Assainissement	Dépenses	2 929 464,19	1 850 218,65	4 779 682,84
	Recettes	3 119 013,37	1 624 798,49	4 743 811,86
	Résultats N-1	2 611 255,60	923 665,55	3 534 921,15
	Résultats de clôture	2 800 804,78	698 245,39	3 499 050,17
Budget annexe Déchets ménagers et assimilés	Dépenses	3 800 705,75	191 834,67	3 992 540,42
	Recettes	3 935 583,68	128 916,65	4 064 500,33
	Résultats N-1	365 481,62	119 717,78	485 199,40
	Résultats de clôture	461 659,55	56 799,76	518 459,31

Finances

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le



ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE

Comptes administratifs (suite)

Le vote des comptes administratifs 2022 a eu lieu le 30 mars 2023

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022		Fonctionnement	Investissement	Total
Budget annexe Eau potable	Dépenses	565 894,97	49 054,69	614 949,66
	Recettes	559 610,03	224 481,50	784 091,53
	Résultats N-1	118 584,59	- 14 394,64	104 189,95
	Résultats de clôture	112 299,65	161 032,17	273 331,82
Budget annexe Transport public local de personnes	Dépenses	2 569 797,27	16 060,33	2 585 857,60
	Recettes	2 600 279,31	11 767,00	2 612 046,31
	Résultats N-1	- 7 734,95	22 923,13	15 188,18
	Résultats de clôture	22 747,09	18 629,80	41 376,89
Budget annexe Photovoltaïque	Dépenses	3 043,33	474 521,73	750 565,06
	Recettes	36 303,57	1 004 289,47	1 040 593,04
	Résultats N-1	48 039,47	- 55 369,23	- 7 329,76
	Résultats de clôture	33 260,24	201 398,51	234 658,75
Budget annexe GEMAPI	Dépenses	138 326,34	-	138 326,34
	Recettes	425 718,00	-	425 718,00
	Résultats N-1	-	-	-
	Résultats de clôture	287 391,66	-	287 391,66

Finances

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

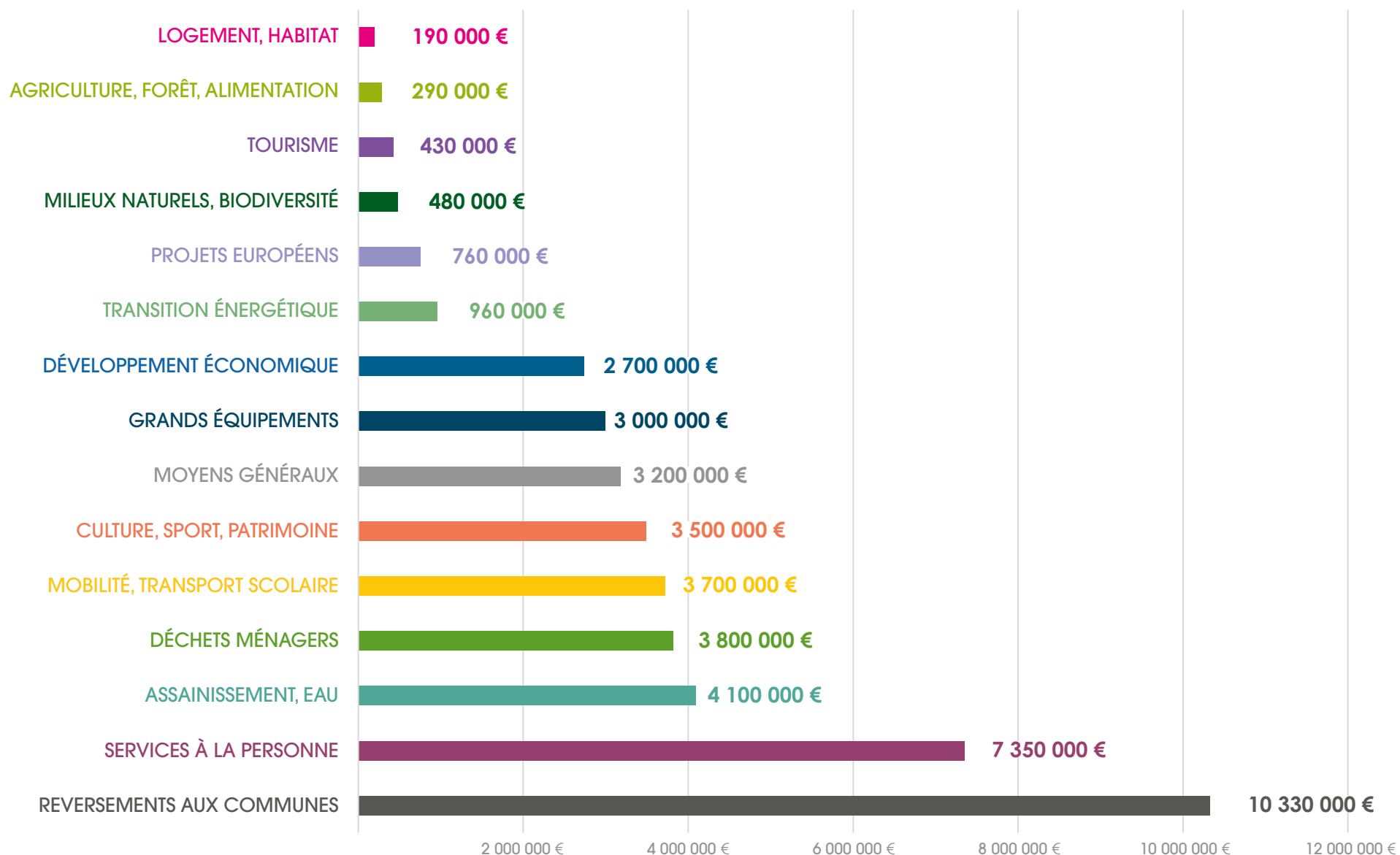
Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le



ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE

Répartition des dépenses par thématique (tous budgets confondus)



Finances

Fiscalité

Le vote des taux de fiscalité 2022 a eu lieu le 31 mars 2022

Taux de cotisation foncière des entreprises (CFE)

Taux moyen de 26,29 %

Taux des taxes ménage - Taux identiques depuis 2014

- Taxe sur le foncier bâti : 2,51 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 11,85 %

Taux de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Depuis 2014, année de la fusion, plusieurs taux sont applicables selon les différents modes de gestion du service de collecte des Ordures Ménagères en vigueur sur le territoire :

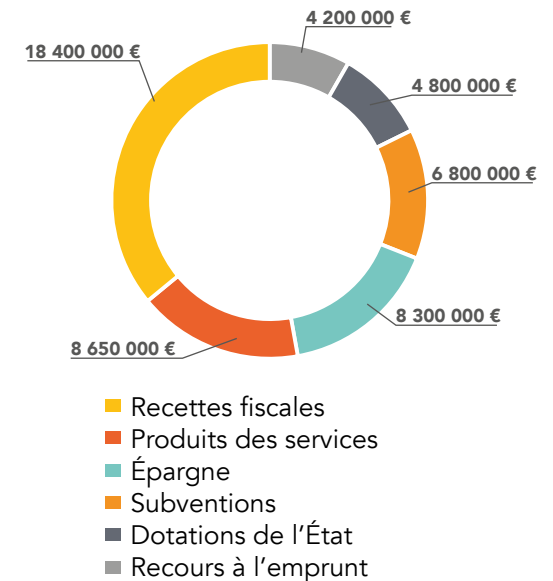
- **Pour les 27 communes des secteurs de l'ex-Communauté de communes du Pays de Montmélian et de l'ex-Communauté de communes La Rochette Val Gelon**, ces taux sont déterminés en fonction du besoin de financement du SIBRECSA. Ce besoin est sensiblement identique en 2022 (2 389 000 €) par rapport à 2021 (2 384 000 €). Les bases augmentant de 3,4%, il convient de baisser les taux pour lever un produit globalement identique à l'année précédente. Aussi, pour 2022, il est proposé d'adopter les taux suivants:
 - Une collecte : 8,15 % (8,36 % en 2021)
 - Deux collectes: 8,26 % (8,79 % en 2021)
- **Pour les 10 communes du secteur de Chamoux-sur-Gelon**, ces taux sont définis par le conseil communautaire :
 - Zone 1 : 11 %
 - Zone 2 : 6,50 %

Taxe GEMAPI (produit)

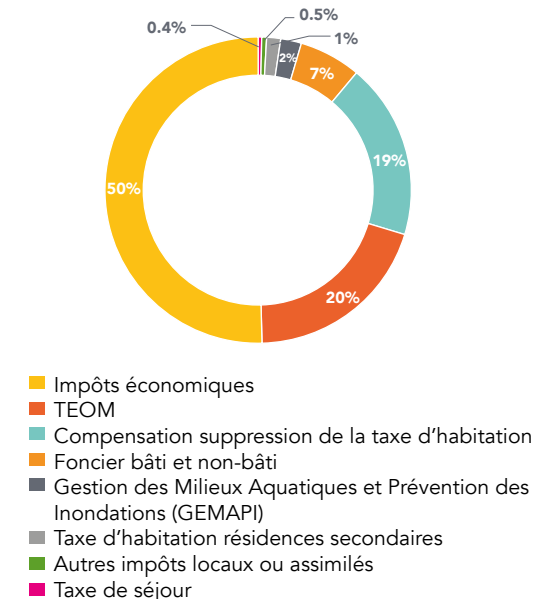
400 000 €

Envoyé en préfecture le 27/12/2023
Reçu en préfecture le 27/12/2023
Publié le
ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE

Principales ressources



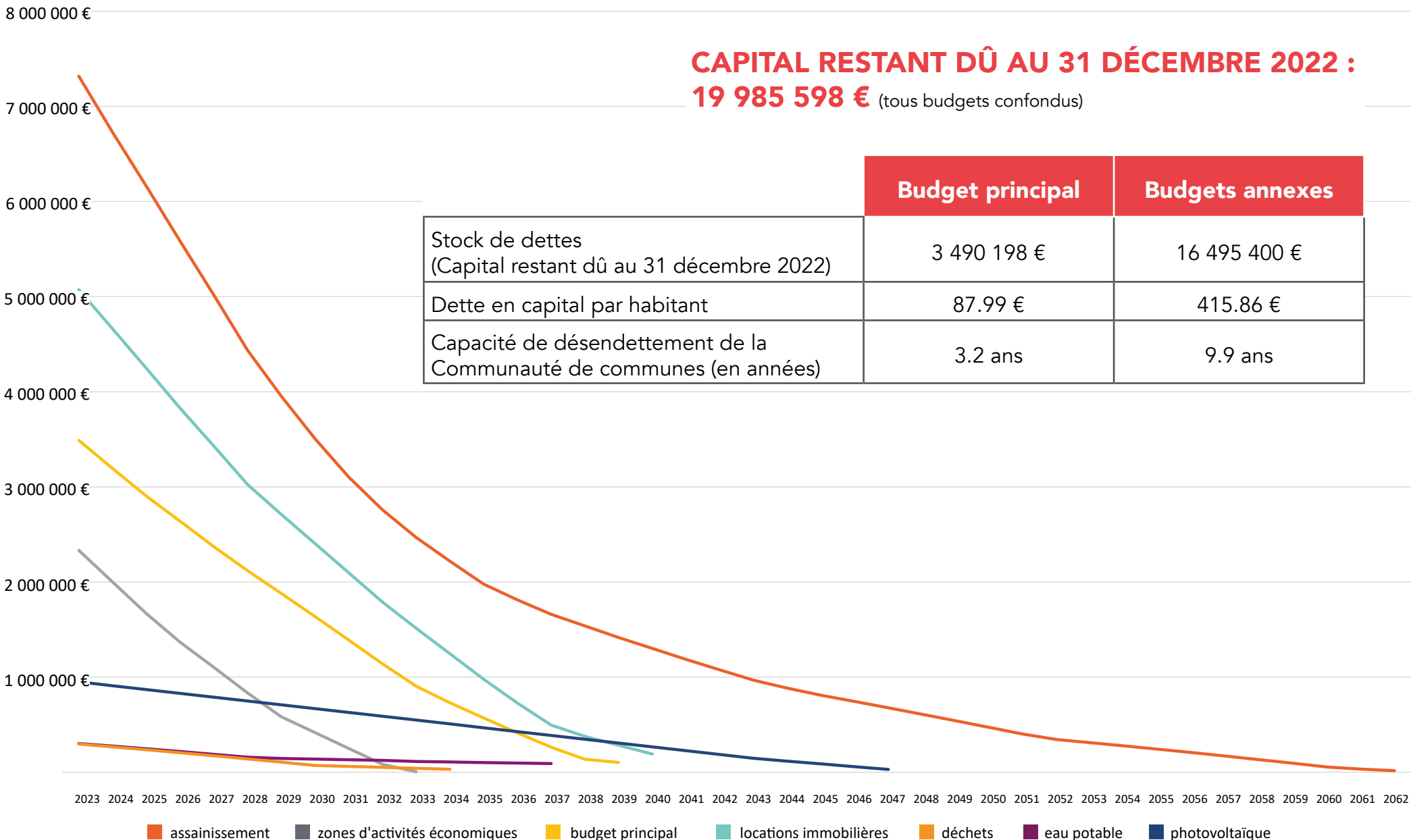
Recettes fiscales



Finances - Etat de la dette

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31 DÉCEMBRE 2022 :
19 985 598 € (tous budgets confondus)

	Budget principal	Budgets annexes
Stock de dettes (Capital restant dû au 31 décembre 2022)	3 490 198 €	16 495 400 €
Dette en capital par habitant	87.99 €	415.86 €
Capacité de désendettement de la Communauté de communes (en années)	3.2 ans	9.9 ans



Commande publique

Faits marquants de l'année 2022

- Avec les suites de la crise sanitaire et la nouvelle crise due à la guerre en Ukraine, l'augmentation des prix et la pénurie des matières premières se sont poursuivies en 2022. Comme en 2021, la Communauté de Communes a accordé à certaines entreprises titulaires de marchés, qui y étaient éligibles, de nouvelles indemnités sur le fondement de la théorie de l'imprévision.
- La Communauté de communes est devenue « Autorité Organisatrice de la Mobilité » à compter du 1er juillet 2021, devenant par là même compétente pour organiser les services de mobilité sur son ressort territorial. Ainsi, au 1er janvier 2022, les services de transport scolaire des élèves de primaires et collèges ont été transférés de la Région à la Communauté de communes, entraînant par conséquent le transfert de la gestion administrative des 62 marchés de transport scolaire.
- Finalisation de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un « Technicentre », bâtiment pour le Pôle Environnement et Ingénierie technique de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Le marché de travaux sera publié en 2023.

Zoom sur les marchés liés à la compétence « Mobilité »

- 11 lignes de transport scolaires ont été renouvelées au 1er septembre 2022, 27 autres ont fait l'objet d'un avenant de prolongation d'un an.
- Elaboration du Plan de Mobilité Simplifié de Cœur de Savoie
- Renouvellement de l'exploitation du service de transport public de voyageurs Nav'Espace
- Exploitation et maintenance du dispositif de covoiturage « onCovoit' »
- Animation du dispositif de covoiturage (coordination par Grand Chambéry)
- Mise en place d'une opération de gratification du covoiturage sur le territoire de Métropole Savoie (groupement de commande coordonné par Grand Chambéry)

Quelques chiffres

23 marchés publiés au cours de l'année 2022 (dont 3 appels d'offres et 2 contrats de concession)

7 marchés subséquents à l'accord-cadre de travaux de VRD

30 procédures dont le montant est inférieur à 40 000 € HT (dont une pour le CIAS Cœur de Savoie)

Commande publique

Les marchés liés à la compétence « Assainissement » toujours nombreux

- Réalisation du schéma directeur d'assainissement (en cours)
- Délégation pour la gestion et l'exploitation du service public d'assainissement collectif de Saint-Pierre d'Albigny et Saint-Jean de la Porte
- Travaux d'assainissement dans le secteur de la piscine à Montmélian
- Travaux de collecteur d'assainissement à Chamousset, rue de l'Arclusaz, chemin des Côtes, impasse des Mantelières et impasse du Bouchet (coordination par la Commune de Chamousset)
- Renouvellement du marché de prestation d'épandage des boues de la STEP du Domaine à Porte de Savoie
- Renouvellement de la prestation de vidange et entretien des installations d'assainissement non collectif

Quelques marchés notables

- Travaux de rénovation intérieure du gymnase intercommunal à Montmélian
- Mission de suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Mission de programmation pour le futur bâtiment multi-service à Saint-Pierre d'Albigny (groupement de commandes avec la Commune de Saint-Pierre d'Albigny coordonné par la CC Cœur de Savoie)
- Achat d'un véhicule aménagé pour l'accueil mobile de l'Office de Tourisme
- Achat d'un véhicule aménagé pour la ludothèque mobile – Ludo'bus

Communication

Faits marquants de l'année 2022

- Le service communication a organisé les événements de concertation du projet de territoire : 2 séminaires élus et 1 séminaire agents
- Création des visuels d'habillage de l'accueil de tourisme mobile et du Ludobus
- Organisation de la première journée festive à destination des agents de Cœur de Savoie. Pour la première édition, une quarantaine d'agents de Cœur de Savoie se sont réunis le samedi 02 juillet 2022 sur le Parc d'activités d'Alpespace pour partager un moment convivial.
- Le service a organisé les inaugurations de l'année : France services Saint-Pierre d'Albigny, ligne de covoiturage onCovoit' dans le secteur de Valgelon-La Rochette, crèche Eris sur le Parc d'activités Alpespace et nouveau casernement de Gendarmerie à Montmélian
- Participation à l'élaboration de la communication autour du dispositif de gratification du covoiturage avec le Département, Grand Chambéry et Grand Lac
- Élaboration d'une campagne de recrutement pour les services à la personne : aides à domicile, agents de restauration, animateurs...
- Déclinaison de la communication pour l'extension des consignes de tri : réalisation de mémo-tri aimantés, de sacs de tri, recouvrement des totems de tri....

Quelques chiffres

64 220 visiteurs sur le site Internet

2 173 abonnés à la page Facebook

38 726 couverture Facebook (vues des posts Facebook)

98 posts sur Facebook

2 numéros du magazine

Zones d'activités économiques

Reprise d'enrobé Quai Lavoisier Alpespace

La Communauté de communes de Cœur de Savoie a repris le tapis d'enrobé sur le Quai Antoine Lavoisier en entrée / sortie du parc d'activité d'ALPESPACE sur la commune de Sainte-Hélène du-Lac.

Le projet a eu pour objectif de reprendre les couches de roulement de la voirie endommagées par le passage des poids-lourds. Deux secteurs ont été traités :

- Un premier entre le giratoire et le pont de la RD 923 consistant à reprendre le tapis actuel en le rabotant sur 6 cm et en mettant en œuvre 6 cm de BBSG 0/10
- Un second entre le pont de la RD et celui de la voie SNCF consistant à reprendre la couche de roulement actuelle en la rabotant sur 20 cm et en mettant en œuvre 2 x 8 cm de GB et 6 cm de BBSG 0/10.

Le marquage des bandes de rives a également été réalisé après la reprise des revêtements de voirie. En parallèle de ces travaux, la mise en place d'un caniveau grille a permis la récupération des eaux pluviales dans le virage. Une noue a été profilée pour permettre la récupération des EP provenant du talus de la RD.

Montant des travaux : 88 633,93 € HT

Équipements sportifs

Restructuration de la salle polyvalente à Bourgneuf

Les travaux pour la rénovation de la salle polyvalente intercommunale située sur la commune de Bourgneuf, démarrés en mai 2021, ont été réceptionnés en décembre 2022.

La travée des vestiaires a été complètement réorganisée. Quatre vestiaires de tailles identiques sont aménagés. L'emplacement de la cuisine a été conservé avec la création d'un espace foyer convivial pour les associations, permettant d'organiser facilement des événements de petites tailles.

La salle de boxe a été implantée sur la mezzanine avec une zone gradin. Un sol coulé a été mis-en-œuvre sur le sol actuel de la salle multisport. Il est compatible aux exigences des normes sportives, tout en étant polyvalent. Les façades ont été intégralement démontées et reprises. En façade sud, une protection solaire a été mise en œuvre pour améliorer le confort durant les périodes chaudes. Le rez-de-chaussée de l'extension a été affecté au rangement et au stockage. Cet espace a été divisé en plusieurs box mis à disposition des associations. L'extension créée à l'étage a permis l'installation d'une nouvelle salle d'activité et un dojo.

Montant des travaux 2 823 719,58 € TTC pour 16 lots

Bâtiments

Rénovation intérieure du Gymnase intercommunal de Montmélian phase 2

Les travaux ont été réceptionnés en septembre 2022.

Les travaux ont consisté à finaliser la mise aux normes accessibilité du bâtiment (notamment les vestiaires des arbitres et la petite salle du haut avec la création d'une passerelle) et d'améliorer sa performance énergétique. Le Gymnase Intercommunal a fait l'objet d'une étude thermique en 2013 afin de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment. Certains travaux avaient déjà été réalisés tels que l'isolation thermique et acoustique et la reprise de l'étanchéité des pignons nord et sud ainsi que l'isolation des combles. L'objectif a été de finaliser les travaux prévus et de diminuer les consommations d'énergies liées au bâtiment, la résolution de problèmes d'étanchéité ou de manque de ventilation tout en assurant un confort aux usagers.

Montant des travaux : 825 036,41 € TTC pour 8 lots

Gendarmerie

Construction d'un nouveau casernement de gendarmerie à Montmélian

La réception des travaux de construction du nouveau casernement à Montmélian a eu lieu en juin 2022 : locaux de service (bureaux et locaux techniques) et locaux d'habitation (13 logements de fonction dont 1 logement réversible). Le chantier avait démarré en février 2021.

Montant des travaux : 3 893 855,79 € HT pour 18 lots

Mobilité

Aire de covoiturage de la Chavanne

Les travaux d'une aire de covoiturage de 87 places, associés avec un dispositif d'ombrières photovoltaïques ont été réceptionnés en juin 2022.

Montant des travaux : 725 458,63 € HT pour le lot VRD (+ 637 629,03 € HT pour le lot 2 – Photovoltaïque)

Ingénierie technique

Construction d'un technicentre

L'année 2022 a consisté à l'élaboration du projet de technicentre destiné à accueillir le pôle environnement et ingénierie technique de Cœur de Savoie pour déposer le Permis de construire et lancer la consultation en 2023.

Informatique

- Poursuite de l'installation téléphonique centralisée vers les services externalisés (Pyramide, Enfance, Jeunesse...).
- Modification des accès internet du siège avec interconnexion direct Siège <-> Pyramide
- Poursuite de l'inventaire et de l'utilisation des tickets d'interventions informatique :
 - 632 tickets clos
 - 165 PC inventoriés
 - 193 écrans inventoriés
 - 77 smartphones inventoriés
- Changement de 22 PC dans les différents services du siège et des services extérieurs :
 - 13 PC portables
 - 3 PC portables reconditionnés
 - 6 PC fixes reconditionnés
- Changement de prestataire pour les boîtes de courrier électronique, avec réduction du nombre total.
- Poursuite de l'installation et/ou paramétrage de différents VPN pour sécuriser les accès aux données du siège.
- Améliorations de quelques connexions internet (ADSL/VDSL) + suppression de lignes et/ou contrats obsolètes.
- Réduction du nombre d'interventions du contrat de maintenance avec le prestataire COM 6.

Coopération franco-italienne

Interreg Alcotra - Piter Graies lab 2018-2023

Le programme de coopération transfrontalière Alcotra GRAIES Lab (Génération rurales, actives, innovantes et solidaires Lab) est mené en partenariat avec la Ville métropolitaine de Turin, l'Unité des communes valdôtaines du Grand Paradis, les GAL des vallées de Lanzo et du Canavese, le syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard, la Communauté d'Agglomération Arlysère et le Département de la Savoie autour de 4 thématiques :

- L'innovation chez les jeunes et les entrepreneurs - InnovLab
- Le développement d'un tourisme durable et innovant - ExplorLab
- L'accessibilité du territoire en termes de mobilité – MobiLab
- L'expérimentation de services de proximité -SocialLab

Le programme représente un budget global de 8 417 647 €, dont une enveloppe de 1 052 934 € est destinée aux actions menées par Cœur de Savoie sur les 3 premières thématiques. Il promeut le développement et la consolidation de zones rurales, actives, innovantes et la solidarité sur le territoire, dans le but de le rendre attractif pour de nouvelles populations et générations.

InnovLab (404 337 €) (Voir aussi pages «[Jeunesse](#)» et «[Économie](#)»)

En 2022, la promotion de l'entrepreneuriat s'est poursuivie auprès de 61 jeunes avec l'organisation d'un parcours « Mini entreprise » destiné à différents publics : des jeunes de l'AFPA et de l'École de la deuxième chance, ainsi que des collégiens de Valgelon – La Rochette, et de Saint-Pierre d'Albigny.

La collectivité a également conclu son accompagnement à la transformation digitale de 8 entreprises qui avait été lancé à travers un appel à projet en 2020.

Le 18 juin à Montmélian, s'est tenu le séminaire de clôture du projet InnovLab, réunissant partenaires et bénéficiaires du projet pour un temps de bilan.

ExplorLab (226 738 €) (Voir aussi page «[Tourisme](#)»)

En 2019 le projet avait permis à la collectivité de missionner une étude dans l'objectif de mettre en œuvre un nouveau schéma de développement touristique pour le territoire. En 2021, et à partir de cette étude, il a été décidé d'améliorer l'offre de service d'accueil par la mise en place d'un accueil mobile qui permette d'aller à la rencontre des visiteurs sur des points stratégiques du territoire. Le véhicule aménagé, financé à 85% par l'Europe, est opérationnel depuis l'été 2022. Les partenaires se sont réunis le 22 juin à Lanzo Torinese pour la conclusion du projet.

MobiLab (328 440 €) (Voir aussi page «[Mobilité](#)»)

En 2022 le programme a financé des actions pour accompagner et sensibiliser les habitants du territoire aux mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet prévoyait en particulier des animations dans les écoles et les centres de loisirs, l'organisation du « défi des écoliers » ou encore l'accompagnement d'entreprises pour l'élaboration de leur plan de déplacement.

Le projet MobiLab s'est conclu les 15 et 16 septembre, lors d'un séminaire organisé à Albertville.

Coopération franco-italienne

Interreg Alcotra 2014-2020 – Appel à projets « relance » et « passerelle »

DAC – Developing Active Citizenship (85.000 € pour Cœur de Savoie)

Sur ce nouveau projet démarré au 1er janvier 2022, la collectivité s'est engagée aux côtés de 4 partenaires : l'Unité des communes valdôtaines du Grand-Paradis, les GAL Valli del Canavese et Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone, et la Communauté de communes des Versants d'Aime. Le projet DAC, dont le budget global s'élève à 680 000€, est centré sur la formation aux enjeux européens et climatiques et sur la promotion de la citoyenneté active auprès des habitants, des agents et des élus du territoire. L'année 2022 a été marquée par de nombreuses activités :

- L'organisation du séminaire de lancement à Arvier (Italie) le 25 mai 2022 ;
- Le déplacement à Bruxelles, au mois de juin, d'une délégation composée d'élus et de techniciens du territoire transfrontalier, à la rencontre du Comité Européen des Régions et de la Commission Européenne pour présenter les projets de nos territoires et échanger sur les résultats attendus de la déclinaison des politiques européennes à échelle locale, en particulier du Pacte Vert pour l'Europe;
- Un cycle de formation multithématique destiné aux partenaires de projet (outils collaboratifs, communication) ;
- Une « winter school » organisée à Vetan (Italie) les 2 et 3 décembre, réunissant des étudiants français et italiens pour se former et proposer des outils de sensibilisation aux changements climatiques ;

- A Arvier, un bâtiment a été rénové pour le transformer en espace de coworking transfrontalier ;
- Pour finir, une plateforme de formation en ligne a été conçue et mise en ligne dans l'objectif de mettre à disposition de tous, des supports à titre gratuit (<https://edu.teraction.eu/>)

« Vi.A Tour » : Tour de la route des vignobles alpins (76.445 € pour Cœur de Savoie)

Le projet « Vi.A Tour : Tour de la route des vignobles alpins » est le 3e projet ALCOTRA mené en Cœur de Savoie sur la thématique de l'œnotourisme. Après le développement de l'application mobile transfrontalière « route des vignobles alpins » sur le précédent projet (conclu en avril 2021), celui-ci se concentre davantage sur la création et la promotion de produits touristiques transalpins, avec un budget global de 510 435,10€ partagé avec 5 autres partenaires : la Ville Métropolitaine de Turin, la Région Autonome Vallée d'Aoste, l'Institut Agricole Régional, la CERVIM, et le Comité Interprofessionnel des Vins de Savoie.

Sur le territoire, le projet a financé l'édition 2022 du « Fascinant Week-End » (13-16 octobre) et, par ailleurs, le Musée de la vigne et du vin de Montmélian bénéficie d'une enveloppe qui permettra d'aménager une vigne pédagogique et un point d'accueil du public en extérieur.

Voir aussi page [«Tourisme»](#)


Coopération franco-italienne

Teraction : une nouvelle gouvernance pour la coopération

Dans l'objectif de pérenniser ces différents projets de coopération, la collectivité s'était engagée en 2021 aux côtés de 4 partenaires (GAL Valli del Canavese, Unité des communes valdôtaines du Grand-Paradis, GAL Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone, Communauté de communes des Versants d'Aime) pour la création d'un espace de coopération transfrontalier permanent.

Cette démarche s'est concrétisée le 25 mai 2022 par la création de l'association transfrontalière « Teraction », dont le siège se trouve à Arvier (Vallée d'Aoste) et qui évoluera en Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) dans les prochaines années. Le recours à cet outil permettra aux 5 associés de répondre à la volonté de l'Union européenne d'une coopération plus intégrée, et de porter des projets de façon commune notamment par le dépôt d'une stratégie territoriale transfrontalière prévue pour 2024 dans le cadre du programme ALCOTRA.

Les partenaires et financeurs

Envoyé en préfecture le 27/12/2023
Reçu en préfecture le 27/12/2023
Publié le 
ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE

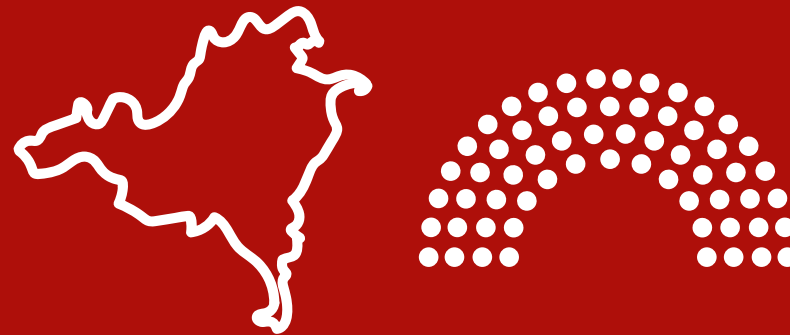
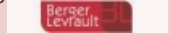


Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



LE TERRITOIRE ET SON ORGANISATION POLITIQUE

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

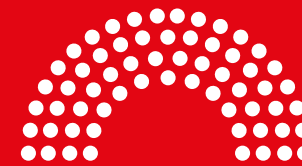
Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



Le territoire



Gouvernance

Le territoire



Quelques chiffres

41 communes

37 987 habitants*

superficie de **331 km²**

densité de **108 habitants par km²**

233 agents permanents
(Communauté de communes et
CIAS) au 31 décembre 2022

* population légale INSEE 20XX

Gouvernance

Envoyé en préfecture le 27/12/2023

Reçu en préfecture le 27/12/2023

Publié le

ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE



Membres du Bureau



Présidente

Béatrice SANTAIS

Maire de Montmélian



JEAN-FRANÇOIS DUC

1er Vice-Président délégué à l'agriculture, à la forêt, au tourisme et aux politiques contractuelles

Maire de La Trinité



RÉMY SAINT-GERMAIN

3ème Vice-Président délégué à la transition écologique, à l'habitat et aux gens du voyage

Adjoint au Maire de Saint-Pierre d'Albigny



MARC GIRARD

5ème Vice-Président délégué à la compétence de l'eau, à l'assainissement et aux déchets

Maire de Hauteville



FRANCK VILLAND

7ème Vice-Président délégué aux transports scolaires, aux déplacements et à la mobilité

Maire de Porte-de-Savoie



ERIC SANDRAZ

9ème Vice-Président délégué à la compétence GEMAPI, aux cours d'eau et à la biodiversité

Maire de Villard d'Héry



FABIENNE PICHON-DEGUILHEM

2ème Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, à la cohésion sociale et à la petite enfance

Adjointe au Maire de Betton-Bettonnet



STÉPHANE DUPARC

4ème Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi

Maire de La Chapelle Blanche



ARLETTE BRET

6ème Vice-Présidente déléguée à l'enfance et à la jeunesse

Adjointe au Maire de Coise



EVE BUEVOZ

8ème Vice-Présidente déléguée à la culture, à la communication et aux équipements sportifs communautaires

Maire de Fréterive



JACKY DONJON

10ème Vice-Président délégué aux finances

Adjoint au Maire de Valgelon - La Rochette

Quelques chiffres

10 Vices-présidents

63 délégués
communautaires
titulaires

38 délégués suppléants

12 réunions du comité
des maires





















































7 séances du conseil
communautaire

43 réunions du bureau
exécutif

843 actes administratifs
dont 205 délibérations,
601 décisions valant
délibérations et 37
arrêtés

Les délégués communautaires

Envoyé en préfecture le 27/12/2023
 Reçu en préfecture le 27/12/2023
 Publié le
 ID : 073-200041010-20231214-DEL_2023_187-DE

APREMONT	ARBIN	ARVILLARD	BOURGNEUF	CHAMOUSSET	CHAMOIX SUR GELON	CHAMPLAURENT	CHÂTEAUNEUF	CHIFFRE	COISE SAINT JEAN	COISE SAINT JEAN
										
Marc DUPRAZ <i>Maire</i>	Carlo APPRATTI <i>Maire</i>	Georges COMMUNAL <i>Maire</i>	Nicole BOUVIER <i>Maire</i>	Yannick LOGEROT <i>Maire</i>	Cécile DEBRION <i>Adjointe</i>	Eric BARBIER <i>Maire</i>	Christelle HUGONOT <i>Maire</i>	Michel RAVIER <i>Maire</i>	Jean-Luc BENETTI <i>Maire</i>	Jean-Michel BLONDET <i>Maire</i>
DÉTRIER	LA CHAVANNE	LA CROIX DE LA ROCHETTE	LA TABLE	LAISSAUD	LE BOURGET EN HUILE	LE PONTET	LE VERNEIL	LES MOLLETES	MONTENDRY	
										
Alain SIBUÉ <i>Maire</i>	Michel DURET <i>Maire</i>	Ludovic LAMBERT <i>Maire</i>	Jean-François CLARAZ <i>Maire</i>	Nathalie POMÉON <i>Maire</i>	Régis BARBAZ <i>Maire</i>	André DAZY <i>Maire</i>	Sébastien MARTINET <i>Maire</i>	Jean-Claude NICOLLE <i>Maire</i>	Jacqueline SCHENKL <i>Maire</i>	
MONTMÉLIAN					MYANS			PLANAISE	PRESLE	ROTHERENS
										
Yves PAVILLET <i>Adjoint</i>	André BUISSON <i>Adjoint</i>	Anne CONAND <i>Adjointe</i>	David FAUCONET <i>Adjoint</i>	Sylvie COMPOIS <i>Conseillère</i>	Jean-Pierre GUILLAUD <i>Maire</i>	Giuseppina PATRAS <i>Conseillère</i>	Lionel MURAZ <i>Maire</i>	Jean-Yves BERGER - SABATTEL <i>Maire</i>	Michel SYMANZICK <i>Maire</i>	
PORTE DE SAVOIE					SAINT JEAN DE LA PORTE	SAINTE HÉLÈNE DU LAC	SAINTE PIERRE DE SOUCY	VILLARD LÉGER	VILLARD SALLET	VILLAROUX
										
Jean-Jacques BAZIN <i>Adjoint</i>	Caroline LEVANNIER <i>Adjointe</i>	Jacques VELTRI <i>Adjoint</i>	Martine BANNAY-CODET <i>Adjointe</i>	Ghislain GARLATTI <i>Conseiller</i>	Alain COMBAZ <i>Maire</i>	Sylvie SCHNEIDER <i>Maire</i>	Isabelle JARRIAND <i>Maire</i>	Christiane FAVRE <i>Maire</i>	Jean-Claude MESTRALLET <i>Maire</i>	Denise MARTIN <i>Maire</i>
SAINT PIERRE D'ALBIGNY					VALGELON - LA ROCHETTE					
										
Michel BOUVIER <i>Maire</i>	Virginie REYNAUD <i>Adjointe</i>	Laëtitia NOEL <i>Adjointe</i>	Lionel GOUVERNEUR <i>Adjoint</i>	Martine POMA <i>Conseillère</i>	David ATES <i>Maire</i>	Nathalie REBATEL <i>Adjointe</i>	Elodie VANACKERE <i>Adjointe</i>	Jacky GACHET <i>Conseiller</i>	Jean-Claude BENGRIBA <i>Conseiller</i>	